

LA REVUE DU CAIRE

REVUE DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE

SOMMAIRE

	Pages.
LOUIS DE BROGLIE..... Les Ondes hertziennes ultra-courtes.....	1
AMÉDÉE POLET..... Le communisme dans la pensée grecque (<i>à suivre</i>).	6
MANIG BERBÉRIAN..... Le château inachevé	36
ÉMILE SIMON..... Vacances à Ras el Barr	42
TAHA HUSSEIN..... L'Arbre de misère (<i>suite</i>).....	56



ÉGYPTE : 12 PIASTRES



A NOS LECTEURS.

⊙ *La Revue du Caire* s'est assuré la collaboration de plusieurs écrivains et savants les plus notoires de France, d'U.R.S.S. et de Grande-Bretagne.

⊙ Ainsi, à ses fidèles abonnés et lecteurs, *La Revue du Caire* est heureuse d'offrir la primeur d'articles inédits signés des plus grands noms de l'Étranger, à côté de sa collaboration habituelle d'Égypte et d'ailleurs, qui groupait déjà les talents les plus autorisés.





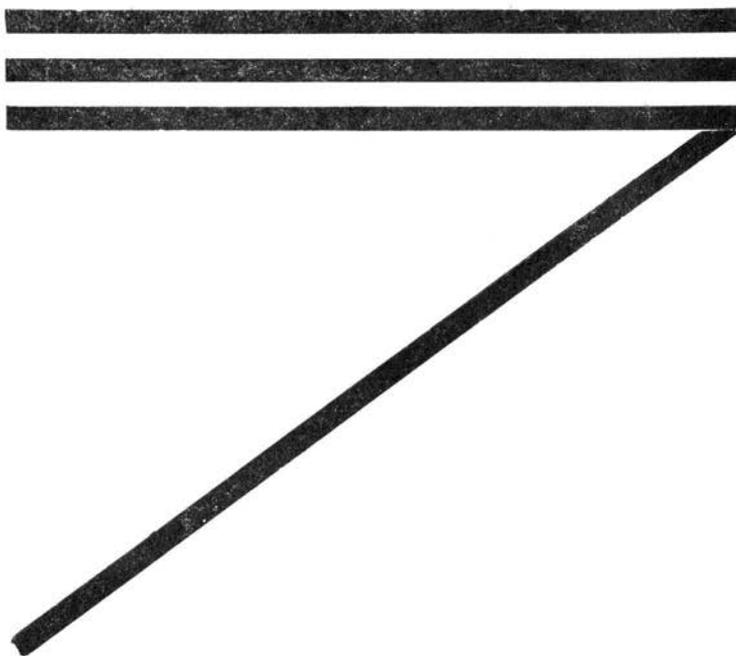
5

VALAVANIS

27 SOLIMAN PACHA

TELEPH: 55199

The Land Bank of Egypt



ÉTABLISSEMENT HYPOTHÉCAIRE ÉGYPTIEN

“AL-CHARK”

PREMIÈRE SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE
D'ASSURANCES SUR LA VIE

Entreprise privée régie par la Loi n° 92 de 1939 et enregistrée sub. n° 2

Les circonstances actuelles imposent à tous et plus
que jamais le devoir de veiller à la sauvegarde
des intérêts de leur famille.

SIÈGE SOCIAL : au Caire en l'Immeuble de la Compagnie
15, Rue KASR EL-NIL, 15

AGENCES et REPRÉSENTANTS PARTOUT

R. C. 35

LA REVUE DU CAIRE

REVUE

DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE

TOME XVII

LE CAIRE
1947

LA REVUE DU CAIRE

LES ONDES HERTZIENNES ULTRA-COURTES.

On sait quel rôle capital jouent dans la technique radioélectrique contemporaine les ondes hertziennes ultra-courtes dont les longueurs d'onde sont de l'ordre du décimètre ou du centimètre. Les services rendus à l'aviation et à la défense antiaérienne des Alliés dans la dernière guerre par des instruments comme le Radar qui permettent de repérer exactement la position d'un avion à des centaines de kilomètres de distance sont aujourd'hui bien connus de tous. En dehors de leur emploi militaire, ce genre d'appareils est appelé à venir en aide chaque jour davantage à la navigation aérienne ou maritime : les recherches scientifiques, notamment dans le domaine de la Météorologie et de la Physique du Globe, en font déjà le plus grand usage qui ne peut que se développer plus encore.

Les premières recherches de Hertz et de ses continuateurs sur les ondes électromagnétiques produites par des oscillations électriques avaient porté sur des ondes très courtes dont les longueurs d'onde étaient de l'ordre du centimètre. Mais assez vite le développement de la Télégraphie sans fil avait amené à utiliser des ondes de plus en plus longues et, vers 1910, on admettait que pour communiquer à longue distance il était nécessaire d'employer des ondes très longues ayant des longueurs d'onde

de l'ordre du kilomètre. Les grands postes de T. S. F. construits pendant et tout de suite après la guerre de 1914 avaient des longueurs d'onde qui souvent atteignaient et même dépassaient 10 kilomètres.

Puis, après 1920, une réaction se produisit, car on s'aperçut, grâce d'abord à des observations effectuées par des amateurs, que l'on pouvait parfaitement communiquer à de très grandes distances avec des ondes dont les longueurs d'onde allaient de 50 à 300 mètres. Et ce fut dès lors le règne des ondes courtes qui, à l'heure actuelle, transportent la presque totalité des émissions radiophoniques.

Peu à peu, cependant, on en vint à se demander, si, dans certains cas, il n'y aurait pas avantage à utiliser des ondes plus courtes encore, dont les longueurs d'onde seraient, par exemple, de l'ordre du mètre ou même du décimètre. Les premières tentatives en ce sens paraissent avoir été faites en France, notamment par l'éminent physicien qu'est Camille Gutton.

*
* *

Quels avantages pouvait-on trouver à employer ces ondes ultra-courtes? Ces avantages, nous allons le voir, dérivent essentiellement du fait que, plus la longueur d'onde d'une onde hertzienne diminue, plus ses propriétés se rapprochent de celles de la lumière. On sait, en effet, depuis Maxwell, que la lumière est constituée par des ondes électromagnétiques dont les longueurs d'onde sont voisines d'un demi-millième de millimètre. Donc plus la longueur d'une radiation hertzienne est faible, plus cette radiation se rapproche de la lumière.

Or, la théorie des ondes nous apprend qu'une onde peut aisément contourner un obstacle quand les dimensions de cet obstacle sont égales ou inférieures à la longueur d'onde, mais qu'elle est entièrement arrêtée

par un obstacle dont les dimensions sont grandes par rapport à la longueur d'onde. La lumière, dont la longueur d'onde est très petite, sera donc pratiquement interceptée par le bord d'un écran et elle pourra aussi se réfléchir sur les miroirs de dimensions usuelles. Au contraire, considérons une onde hertzienne ayant 100 mètres de longueur d'onde : elle contournera aisément tous les écrans et refusera de se réfléchir sur un miroir de dimensions raisonnables puisqu'elle contournera ce miroir au lieu d'être refoulée par lui. Il sera donc impossible de projeter un faisceau de ces ondes hertziennes dans une direction déterminée comme on peut projeter un faisceau de lumière.

Mais il est bien intéressant de pouvoir projeter un faisceau d'ondes dans une direction, car l'énergie radiante, au lieu de s'éparpiller dans tout l'espace, reste concentrée vers le but que l'on veut atteindre. De plus, on pourra ainsi envoyer un signal à un partenaire sans que le voisin s'en aperçoive ; de sorte que le secret des communications, que ne réalisent pas les émissions ordinaires de Télégraphie sans fil, se trouvera assuré. Or, avec des ondes de moins d'un mètre de longueur d'onde, on pourra, à l'aide de miroirs ou autres dispositifs de dimensions raisonnables, obtenir des faisceaux de radiations dirigées.

*
* *

Malheureusement, dès qu'on a voulu produire des ondes hertziennes ultra-courtes, on s'est heurté à de graves difficultés. On sait, en effet, qu'on obtient aujourd'hui les ondes hertziennes couramment utilisées en provoquant l'apparition d'oscillations électriques dans des circuits branchés aux bornes de lampes à plusieurs électrodes. Déjà, quand on veut obtenir des longueurs d'onde de l'ordre du mètre, les lampes ordinaires d'émission ne fonctionnent plus parce que les capacités entre

conducteurs sont trop grandes, et il faut employer des artifices spéciaux pour tourner cette difficulté. Mais, si l'on veut descendre au-dessous d'environ 60 centimètres de longueur d'onde, le temps de transit des électrons entre les électrodes devient de l'ordre de la période des oscillations électriques à produire et le fonctionnement de la lampe d'émission devient impossible.

Pour obtenir des ondes ultra-courtes, il est donc nécessaire de remplacer les émetteurs à lampes par des types nouveaux d'émetteurs susceptibles de fournir des oscillations ultra-rapides. Deux types de ces émetteurs nouveaux sont surtout employés aujourd'hui : le magnétron dont le principe est déjà connu depuis longtemps et la lampe à modulation de vitesse ou clystron, qui n'a été inventée que peu de temps avant la guerre. Nous ne pouvons décrire ici ces deux intéressants appareils. Tous deux ont leurs avantages et leurs inconvénients, le magnétron paraissant susceptible de donner plus de puissance et le clystron semblant se prêter avec plus de souplesse aux modulations qu'exige la radiotéléphonie.

Ce qui est vraiment remarquable, c'est la rapidité des progrès accomplis pour l'obtention d'ondes ultra-courtes à grande puissance. L'intérêt des applications militaires possibles de cette technique nouvelle a naturellement eu pour effet que la période de guerre a été très favorable à ses progrès. Aux États-Unis et en Angleterre, notamment, ceux-ci ont été rapides. Tandis qu'en 1939 on considérait comme un succès d'arriver à émettre quelque 50 watts sur des longueurs d'onde de l'ordre de 20 centimètres, ne parle-t-on pas maintenant d'émetteurs d'ondes ultra-courtes dont la puissance atteint 1000 kilowatts ! On peut mesurer le chemin parcouru en peu d'années.

On parvient donc aujourd'hui à utiliser des faisceaux dirigés d'ondes hertziennes transportant de grandes énergies. Ainsi s'explique qu'on ait récemment réussi aux États-Unis à obtenir la réflexion d'un tel faisceau sur

la surface de la Lune et à recueillir le faisceau réfléchi, ce qui a fait dire à certaines personnes mal informées que « la Lune avait répondu ».

Cette technique nouvelle des ondes ultra-courtes, de leur production, de leur direction, de leur réception, pose une foule de problèmes nouveaux : les physiciens et les ingénieurs peuvent y trouver matière à de nombreuses recherches expérimentales et théoriques. A une époque où tant de branches de la Physique sont d'un passionnant intérêt, celle-ci s'annonce comme devant être l'une des plus fructueuses et des plus fécondes en applications techniques.

LOUIS DE BROGLIE
(de l'Académie française).

LE COMMUNISME

DANS LA PENSÉE GRECQUE.

Κοινὰ τῶν φίλων.

Entre amis, tout est commun.

(Proverbe grec.)

On n'ignore pas que la question du communisme fut débattue dès l'Antiquité grecque. Et cela n'est pas fait pour nous surprendre. Il eût été, au contraire, étonnant que les Grecs, ces esprits si hardis, si riches en inventions, eux qui ont tout trouvé ou tout pressenti, ces éternels architectes de cités terrestres et aériennes (pensez aux *Oiseaux* d'Aristophane et aux 158 constitutions codifiées par Aristote) n'eussent pas imaginé, parmi tant d'autres systèmes politico-économiques, le système basé sur la communauté des biens.

Notre propos n'est pas de refaire l'histoire détaillée du collectivisme dans la Grèce antique (1). Nous voudrions simplement envisager, à la façon d'un triptyque, l'idée

(1) Il ne saurait être question de donner ici une bibliographie complète sur le sujet. On la trouvera dans l'ouvrage fondamental de R. VON PÖHLMANN et F. OERTEL, *Geschichte der Sozialen Frage und des Sozialismus in der Antiken Welt*, 2 vol., 3^e édit., Munich 1925 (liv. I). Pour la suite, cf. *L'Année philologique* de J. MAROUZEAU.

communiste chez les trois principaux écrivains qui l'ont traitée : Platon, qui s'en est fait le défenseur et l'a mise à la base de sa cité idéale ; Aristophane, qui l'a parodiée dans une de ses dernières comédies ; Aristote, qui en a fait la critique et l'a condamnée dans sa *Politique*.

C'est au IV^e siècle, le grand siècle de la philosophie grecque, que le communisme fait son apparition proprement dite dans la littérature. Sans doute, l'idée avait-elle germé dans les esprits bien auparavant. La seconde moitié du V^e siècle avait vu fleurir les Sophistes, à qui aucune doctrine, si hardie fût-elle, ne faisait peur et il est vraisemblable que, dans les cercles socratiques, également, l'« intelligentsia » d'Athènes se plaisait à discuter les théories politiques les plus paradoxales. Plus tôt encore, un Phaléas de Chalcédoine (1) et un Hippodamos de Milet (2) avaient prôné l'égalité des biens, s'inspirant sans doute, en cela, du régime agraire de Sparte et peut-être aussi des clérouchies athéniennes. Enfin, Pythagore n'avait-il pas imposé à ses disciples la communauté des biens

(1) Qui ne nous est connu que par Aristote (*Pol.*, II, IV) et dont on ignore tout de la vie (M. DEFOURNY, *Aristote, Théorie économique et politique sociale*, Louvain 1914, p. 88-89, le place au VI^e siècle, vu ses idées). Il fut le premier, au dire d'Aristote, à prôner l'égalité des biens, mais seulement des biens fonciers.

(2) Dont Aristote, comme pour Phaléas, expose et critique le système (*Pol.*, II, V). C'est le fameux architecte-sociologue du V^e siècle, qui avait inventé ou du moins introduit en Grèce, entre autres au Pirée, le plan de cité en damier (cf. P. LAVEDAN, *Histoire de l'urbanisme dans l'Antiquité*, Paris 1926, p. 123-141). C'est aussi lui qui, au dire d'Aristote, sans s'être jamais occupé des affaires politiques, avait écrit le premier traité sur la meilleure constitution. Sa cité idéale se composait de 10.000 citoyens, divisés en 3 classes : artisans, laboureurs et gardiens armés. Il partageait aussi la terre en 3 parts : terre sacrée, pour les frais du culte ; terre publique, pour l'alimentation des guerriers ; terre privée, pour les laboureurs. Il ne concevait de même que 3 sortes de lois, les actions judiciaires n'étant que de 3 espèces : injure, dommage et meurtre.

et ses préceptes « entre amis tout est commun », « qui dit amitié dit égalité », n'étaient-ils pas devenus proverbes depuis longtemps (1) ?

Il n'en reste pas moins vrai que c'est avec Platon, Aristophane et Aristote que le communisme devient vraiment un thème philosophique et littéraire.

I. — PLATON OU L'APOLOGIE.

Né en 427 d'une famille noble et riche, élève des Sophistes et de Socrate, cousin de Critias et neveu de Charmide, Platon était destiné par la nature à se lancer dans l'arène politique et il y aspirait de toutes ses forces. Mais les malheurs qui s'abattirent sur sa patrie au temps de sa jeunesse et l'abaissement des mœurs civiques qui en résulta le détournèrent à tout jamais de l'action politique immédiate.

La lettre VII, qui expose ses expériences politiques jusqu'à l'époque de son premier voyage en Sicile, en 388, nous raconte les événements dont il fut le témoin contristé et qui le dégoûtèrent de la carrière qu'il avait tant rêvé d'embrasser.

Il assiste, en 413, au désastre de l'expédition de Sicile ; en 411, à l'abolition de la démocratie et à l'instauration de l'oligarchie des Quatre-Cents, régime qui ne durera que quatre mois et sera suivi de la démocratie mitigée des Cinq-Mille ; en 410, à la restauration de la démocratie absolue avec Cléophon ; enfin, en 405, à la catastrophe d'Aegos-Potamoi et, en 404, à la prise du pouvoir par les Trente

(1) Cf. *DIOGÈNE-LAËRCE*, VIII, 10. Selon le même auteur, X, 11, Épicure n'approuvait pas l'idée de Pythagore. Vouloir, disait-il, que tout soit commun entre amis est « une preuve de défiance et où la défiance commence, l'amitié cesse ». Il n'eût sans doute pas apprécié davantage notre plat dicton : « Les bons comptes font les bons amis »...

Tyrans. Critias, qui était l'un de ceux-ci, et Charmide, un des dix gouverneurs du Pirée, « l'invitèrent aussitôt comme à des travaux qui lui convenaient » (1). Platon, jeune encore et plein d'illusions, crut « qu'ils gouverneraient la ville en la ramenant des voies de l'injustice dans celles de la justice » (2). Il attendit pourtant avant de s'engager, car il était réfléchi, et il vit « ces hommes faire regretter en peu de temps l'ancien ordre de choses comme un âge d'or » (3). Critias lui-même avait fait exécuter son collègue Thérémène, trop modéré. C'était la guerre civile. Critias et Charmide furent tous deux tués dans un engagement avec les démocrates à Munichie, en mai 403. La démocratie restaurée par Thrasybule, Platon reprit espoir et désira de nouveau, « bien que plus mollement, se mêler des affaires de l'État » (4). C'est alors que la condamnation à mort de Socrate (février 399) vint le confirmer dans son aversion pour les mœurs politiques de son temps. « Finalement, dit-il, je compris que tous les États actuels sont mal gouvernés, car leur législation est à peu près incurable sans d'énergiques préparatifs joints à d'heureuses circonstances. Je fus alors irrésistiblement amené à louer la vraie philosophie et à proclamer que, à sa lumière seule, on peut reconnaître où est la justice dans la vie publique et dans la vie privée. Donc les maux ne cesseront pas pour les humains avant que la race des purs et authentiques philosophes n'arrive au pouvoir ou que les chefs des cités, par une grâce divine, ne se mettent à philosopher véritablement. » (5)

Dès lors, Platon se tourne tout entier vers la philosophie, dans laquelle il voit la forme suprême d'action politique. Ses

(1) Lettre VII, 324 d. Trad. J. Souilhé. Paris, Les Belles Lettres, 1926.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Loc. cit.*, 325 a-b.

(5) *Loc. cit.*, 326 a-b.

deux plus grands ouvrages, la *République* et les *Lois*, seront surtout des œuvres de philosophie politique, les produits d'un génie pour qui, ainsi qu'on l'a très bien dit, la philosophie n'est que « de l'action entravée » (1).

LA RÉPUBLIQUE.

C'est dans la *République* que Platon expose sa première conception de l'État. Il y trace le plan de la Cité parfaite, la « Callipolis », qui a pour fondement la Justice.

Après avoir, dans un prélude, examiné les opinions courantes sur la Justice, il étudie, dans une première partie (II-IV), la Justice et l'Injustice en elles-mêmes. La Justice, c'est, dans la cité, l'harmonie des classes, comme c'est, dans l'individu, l'harmonie des parties de l'âme. S'inspirant, selon lui, d'une fable phénicienne, mais en réalité, sans doute, de doctrines pythagoriciennes et de celles d'Hippodamos de Milet, Platon affirme la tripartition de l'âme et de la cité. De même, dit-il, qu'il y a dans l'homme trois principes distincts, la raison, la colère et la concupiscence (436 a-b), il y a dans la cité civilisée trois castes, celle des gouvernants, celle des gardiens et celle des laboureurs-artisans (415 a). Tous les habitants de la cité sont cependant frères. Mais le dieu qui les a façonnés a mêlé de l'or dans la composition de ceux d'entre eux qui sont capables de commander : ce sont les plus précieux. Il a mis de l'argent dans la composition des gardiens, du fer et de l'airain dans celle des laboureurs-artisans. S'il arrive qu'un rejeton d'or ou d'argent contienne du fer ou de l'airain, il sera transporté dans la classe des laboureurs-artisans et vice-versa (415 b-c).

Les gouvernants étant l'élite des gardiens, ils ne forment,

(1) A. Diès, dans : PLATON, *La République* (I-III). Paris, Les Belles Lettres, 1932 (Introd., p. v).

à vrai dire, avec eux qu'une seule classe et Platon ne se préoccupe que de l'éducation des gardiens (phylakes), qu'il compare à des chiens de garde, doux mais courageux (375 a). On formera leurs corps par la gymnastique et leurs âmes par la musique, entendez par là les belles-lettres et les beaux-arts (376 e), mais en purgeant la poésie de tout ce qui n'est pas simple et austère et en bannissant de la musique au sens strict les modes plaintifs et voluptueux. On suivra les mêmes règles pour les arts.

Quelles seront les conditions de vie de ces gardiens ?

Elles s'inspirent en partie de celles des « Égaulx » (Homoïoi) de Sparte (1). Ils camperont à l'endroit stratégique de la ville et vivront en communauté : ils n'auront en propre que leurs corps et les objets de première nécessité. Les citoyens de la 3^e classe leur fourniront les vivres strictement indispensables pour une année. Les gardiens, comme les « Homoïoi », mangeront à des tables communes et vivront comme des soldats en campagne. Ils ne pourront posséder en propre ni or ni argent (2), ni terre ni maison. L'or et l'argent, comme la richesse foncière, les corrompraient et feraient d'eux, de défenseurs de la cité, des tyrans exécrés (416 d, 417 b, 464 b-c). N'ont-ils pas d'ailleurs en eux de l'or et de l'argent divins, qu'il serait impie de souiller en les alliant à l'or et à l'argent terrestres ? (416 e)

Enfin, les gardiens veilleront à ce que les citoyens de la 3^e classe ne soient ni trop riches ni trop pauvres, la richesse et la pauvreté excessives étant également nuisibles au travail (421 d-422 a).

(1) Sur le prestige de la constitution lacédémonienne, cf. F. OLLIER, *Le mirage spartiate*, Paris 1932 (1^{re} partie) et 1943 (2^e partie).

(2) IDEM, pour les « Homoïoi » de Sparte. Cf. Χέρονος, *Rép. Lac.*, VII, 6.

On le voit, le communisme de Platon se limite aux deux premières classes, celles des gouvernants et des guerriers. Les laboureurs-artisans ne sont point soumis à cette règle de moines-soldats.

On objectera peut-être, dit Platon, que ces « phylakes », quoique maîtres de l'État, ne seront pas fort heureux. L'objection, adressée à Socrate par son interlocuteur Adimante (419 a sqq. et 465 d sqq.) sera reprise par Aristote (1). Mais le but de Platon n'est pas de faire la félicité d'une classe, c'est « d'assurer le plus grand bonheur possible à l'État tout entier » (420 b). D'ailleurs, en contribuant, par l'exercice de leurs fonctions respectives, au bonheur de la cité, les citoyens des trois classes ne prendront-ils pas leur part de la félicité commune ?

Dans une deuxième partie (V-VII), Platon étudie les conditions de réalisation de la Justice. Les considérant, et pour cause, comme difficiles à faire admettre, il les présente sous la forme de trois vagues successives à franchir sans être submergé. Ce sont : la coéducation des gardiens et de leurs femmes, la communauté des femmes et des enfants, le gouvernement des philosophes.

Pour que les gardiens puissent se consacrer à leur tâche et maintenir la cité dans la voie de la Justice, il ne suffit pas qu'ils soient délivrés des passions et des soucis de la vie matérielle par la communauté des biens et la privation d'argent, il faut encore qu'ils soient libres de tout souci et de toute passion provenant de la vie familiale. Il faut supprimer pour eux non seulement la propriété, mais encore la famille. D'ailleurs, ces deux institutions constituent des obstacles à l'unité, basée sur l'harmonie, qui est la condition *sine qua non* de la réalisation de la Justice dans la cité (423 b-d).

(1) *Pol.*, II, II, 16. Cf. plus bas, p. 16.

L'utopiste et l'homme de système qu'est le philosophe de la *République* ne recule pas devant les conséquences de ses principes, quelque chimériques et désastreuses qu'elles puissent être.

Platon n'avait eu aucune hésitation à exposer ni aucune difficulté à faire admettre sa thèse sur la communauté des biens. Il n'en ira pas de même pour les trois autres réformes. Il avait déjà fait une timide allusion à la communauté des femmes et des enfants au livre IV (423 e-424 a). Il y revient au livre V (449 a sqq.), mais non sans avoir longuement hésité, à la pensée de l'énormité de ses théories et des railleries et protestations qu'il a déjà suscitées ou qu'il va provoquer. Mais Socrate part à l'assaut de la première vague (451 d sqq.) : le féminisme.

De même que les chiennes, dit-il (comparaison peu flatteuse...) (1) ne restent pas au logis, mais gardent le troupeau comme les mâles, ainsi devons-nous donner aux femmes des gardiens les mêmes fonctions et partant la même éducation qu'à leurs maris. Car si la femme est plus faible en tout que l'homme, elle n'en diffère réellement qu'en ceci qu'elle enfante, alors que l'homme engendre. Les femmes des guerriers apprendront donc comme ceux-ci la musique, la gymnastique, l'art de la guerre et l'équitation. Évidemment on se moquera d'elles lorsqu'on les verra nues au gymnase, surtout si elles sont vieilles, mais on s'y accoutumera, comme on s'est habitué à voir les Crétois et les Spartiates nus dans leurs exercices (2). La vertu leur tiendra lieu d'habits et seuls les sots en riront (457 a-b). Elles s'occuperont donc, comme les

(1) Absurde, dira Aristote (*Pol.*, II, II, 15), les chiennes n'ayant pas de ménage. Mais Platon ne supprime-t-il pas les ménages des gardiennes? Cf. plus bas, p. 15.

(2) Cf. EURIPIDE, *Andromaque*, v. 595; ΧΕΝΟΡΗΘΝ, *Rép. Lac.*, I, 4 et PLUTARQUE, *Lycurgue*, 14.

« phylakes », de la garde de l'État et de la guerre, mais, vu la faiblesse de leur sexe, on leur confiera les travaux les plus faciles.

C'est ainsi que Platon, après son maître Socrate (1), tire la femme du gynécée et l'émancipe, de quelle façon, on va mieux s'en rendre compte encore.

Nous voici, en effet, face à la seconde vague, représentée par la communauté des femmes et des enfants (457 sqq.).

« Ces femmes de nos guerriers seront communes toutes à tous et aucune n'habitera en particulier avec aucun d'eux ; les enfants aussi seront communs et le père ne connaîtra pas son fils ni le fils son père » (2). Cette réforme découle logiquement, pour Platon, de la précédente : les femmes-soldats ne peuvent ni entretenir leur ménage ni élever une famille. Mais c'est une logique absurde, dictée encore une fois à l'auteur par son esprit de système, peut-être aussi par l'exemple des Cyniques (3), son admiration pour Sparte (4) et les mœurs de certaines peuplades scythes décrites par Hérodote (5). Il est bien certain, en tout cas, qu'il ne faut pas voir dans cette institution une concession faite aux instincts inférieurs de l'homme. C'est, au contraire, l'œuvre

(1) Cf. XÉNOPHON, *Mémor.*, II, 2, 5 ; *Symp.*, 2, 9 ; *Écon.*, 3, 12-15 ; 7, 11 et suiv. PLATON, *Symp.*, 201 d et suiv. ; *Lois*, 780 e et suiv.

(2) Trad. Chambry. Paris, Les Belles Lettres, 1933.

(3) D'après DIOGÈNE LAËRCE (VI, 11), Diogène de Sinope était partisan de la communauté des femmes et des enfants, de même que, plus tard (III^e siècle), Zénon le Stoïcien (*ibid.*, VII, 1).

(4) Où certaines coutumes s'apparentaient au communisme familial : XÉNOPHON, *Rép. Lac.*, I, 7-8 et VI, 1-2.

(5) Les Massagètes, les Agathyrses et les Nasamones : HÉRODOTE, I, 216, 1 ; IV, 104 ; IV, 172, 2. Personne d'autre que Platon, dit Aristote (*Pol.*, II, IV, 1) parmi les simples citoyens, les philosophes ou les hommes d'État qui ont proposé des constitutions, n'a introduit de nouveauté telle que la communauté des femmes et des enfants.

de l'idéalisme le plus échevelé, celui qui visant plus haut que nature finit par tomber au-dessous.

Comment se réalisera ce communisme familial ?

L'amour sera-t-il absolument libre ? Non, car si Platon détruit la famille (et il ne la détruit que pour la reconstruire sur une base plus large : la cité-famille), il ne prétend pas abolir le mariage. C'est seulement la monogamie qu'il bannit de sa cité. Les mariages subsistent, sanctifiés par la religion, mais s'effectuent suivant les règles de l'eugénisme le plus absolu (458 e sqq.). Les magistrats veilleront à faire des mariages aussi saints que possibles, c'est-à-dire aussi avantageux que possible à l'État. A l'instar des éleveurs de bêtes de race, ils favoriseront les unions entre les sujets d'élite de l'un et l'autre sexe et n'élèveront que les enfants qui proviennent de ces unions. « Nous instituerons des fêtes où nous unirons les jeunes hommes et les jeunes femmes ; nous y ferons des sacrifices et nous chargerons nos poètes de composer des hymnes appropriés à la célébration de ces mariages. Quant au nombre des unions, nous nous en remettons aux magistrats pour qu'ils maintiennent autant que possible le même nombre de citoyens, en tenant compte des guerres, des maladies et autres accidents de ce genre et que notre État, autant qu'il se pourra, ne s'agrandisse ni ne diminue » (459 e-460 a). Or Platon a dit précédemment que sa cité ne devait compter qu'un millier de combattants (423 a), sous peine de voir son unité compromise. Comme à Sparte, un conseil de révision examinera la constitution des nouveau-nés. Les enfants des citoyens d'élite seront élevés dans une pouponnière. Ceux des citoyens inférieurs ou présentant quelque difformité seront cachés dans un endroit secret (460 c). Ici encore, Platon est logique, non seulement avec sa « spartomanie » (1), mais avec son temps : l'« exposition »

(1) Cf. PLUTARQUE, *Lycurgue*, 16, 1.

des enfants était une des tares du monde hellénique (1). Les magistrats veilleront aussi à ce que les mères, venant allaiter leurs bébés, dans la « nursery », ne reconnaissent pas leurs propres rejetons. A cet effet, ils les déchargeront des veilles et des autres soins sur des gouvernantes. C'est ainsi que Platon entend alléger le poids de la maternité aux femmes des guerriers. Il poursuit ses prescriptions avec un luxe de détails inimaginable. Comme à Sparte toujours (2), les enfants seront procréés par des parents dans la force de l'âge, c'est-à-dire, pour l'homme, de 25 à 55 ans et pour la femme, de 20 à 40. Au-dessus ou au-dessous de cet âge, la procréation est un péché contre la religion et la justice, et l'enfant est considéré comme un bâtard, au même titre que le fruit des unions non sanctifiées par des sacrifices et des prières entre gens dans la force de l'âge et qui sont œuvres de ténèbres et de terrible libertinage (461 a-b). Néanmoins, l'amour reste libre entre ceux qui ont passé l'âge de la procréation légitime, à condition qu'il demeure stérile. Il est toutefois interdit entre parents en ligne directe et, pour éviter l'inceste, on décrètera des « empêchements d'affinité » entre enfants nés dans une même période. « Mais par quel moyen distingueront-ils leurs pères, leurs filles et les autres parents ? — Ils ne les distingueront en aucune manière ; mais du jour où un guerrier se sera uni à une femme, il traitera les enfants qui naîtront au 10^e ou au 7^e mois après, les mâles, de fils, les femelles, de filles ; ces enfants l'appelleront du nom de père et leurs enfants seront leurs petits-fils et l'appelleront, lui et sa femme, du nom de grand-père et de grand-mère, et du nom de sœurs et de frères les enfants nés dans le temps où leurs pères et mères enfantaient ; en

(1) Cf. Art. Glotz : « Expositio » dans DAREMBERG et SAGLIO, *Dict. Antiq. gr. et rom.*

(2) XÉNOPHON, *Rép. Lac.*, I, 6 et PLUT., *Lyc.*, 15, 4.

conséquence, ils s'abstiendront entre eux de tout commerce sexuel. Cependant la loi permettra l'union des frères et sœurs, si le tirage au sort le décide ainsi et si la Pythie le confirme» (458 e-461 e).

En ceci, Platon va plus loin que la loi grecque, qui n'autorisait que le mariage entre frère et demi-sœur et encore à condition qu'ils ne fussent pas de la même mère (*homométriou*). Mais ne perdons pas de vue la signification spéciale des mots « frère » et « sœur » dans le vocabulaire de Platon et sans doute la dernière clause a-t-elle été ajoutée pour ne pas trop retarder le mariage entre enfants des jeunes couples.

On frémit d'horreur en entendant le philosophe exposer, avec une telle assurance et une telle logique dans l'absurde, ces théories sur le communisme des femmes et des enfants.

Et pourtant il poursuit en célébrant les avantages de cette institution (461 e sqq.), prétendant même que c'est la partie la plus excellente de son œuvre. Le plus grand bien de l'État, n'est-ce pas l'unité et son plus grand mal la division ? L'idéal pour une cité n'est-il pas de réaliser une unité comparable à celle de l'individu, qui jouit et souffre lorsque la moindre partie de son corps éprouve un plaisir ou un mal ? Or les gardiens ne formeront plus qu'une seule famille, ils auront tout en commun, y compris joies et douleurs, il y aura entre eux « *sympatheïa* », c'est-à-dire communauté de sentiments. Aucun des gardiens ne pourra « regarder ou traiter un de ses collègues comme étranger... puisque en tous ceux qu'il rencontre il croira voir un frère ou une sœur, un père ou une mère, un fils ou une fille, ou des descendants ou des aïeux de tous ces parents » (463 c). Et Platon d'affirmer candidement qu'en ceci les gardiens conformeront leur conduite à leurs paroles.

Outre la communauté de sentiments, règnera entre gardiens la communauté d'intérêts et ils pourront vraiment dire ensemble, quand il arrivera du bien ou du mal à l'un d'entre

eux : *mes* affaires vont bien ou *mes* affaires vont mal (463 e).

Ainsi Platon se flatte-t-il d'extirper tout égoïsme du cœur de ses guerriers.

Mais ce ne sont là que les avantages assurés par la communauté des biens, des femmes et des enfants. Il faut encore examiner les désavantages qu'elle épargnera aux « phylakes ».

Tout d'abord plus de procès ni de querelles (464 d-465 b).

« Et les procès et les accusations mutuelles ne disparaîtront-ils pas, autant dire, de chez eux, par ce fait qu'ils n'ont rien à eux que leur corps et que tout le reste leur est commun? En conséquence, ils seront délivrés de toutes les querelles dont l'argent, les enfants et les proches sont l'occasion... Il n'y aura pas non plus chez eux de procès en justice pour sévices et violences. Si, en effet, ils sont attaqués par des gens de leur âge, ils se défendront eux-mêmes : nous déclarerons que cela est honnête et juste et nous leur ferons une obligation de protéger leur personne... Cette loi... a encore ceci de bon que si un homme s'emporte contre un autre et satisfait sa colère lui-même..., il y aura moins de chances que la querelle ait des suites plus graves... En tout cas, le plus vieux aura autorité pour commander et châtier tous les jeunes... Un jeune, à moins qu'il n'en reçoive l'ordre des magistrats, n'osera ni violenter en quelque façon que ce soit ni frapper un homme plus âgé — c'est chose trop naturelle — ni, je pense, lui faire aucun outrage : deux gardiens suffiront à l'arrêter, la crainte et le respect, le respect l'empêchant de toucher à quelqu'un qui peut être son père et la crainte lui faisant appréhender que les autres ne prennent la défense de la personne attaquée, les uns en qualité de fils, les autres en qualité de frères, les autres en qualité de pères.» Et Platon de conclure : « De toute manière, les lois assureront la paix entre nos guerriers.» Il en déduit, avec la même candeur, que le reste de la cité ne sera en dissension ni avec les guerriers ni avec elle-même.

Les gardiens seront également exempts de toutes sortes de petits maux inhérents à la propriété.

« Pauvres, ils n'auront pas à flatter les riches ; ils ne seront pas en butte à la gêne et aux peines qu'entraînent l'éducation des enfants et le soin d'amasser de l'argent pour l'indispensable entretien des serviteurs et, pour cela, tantôt d'emprunter, tantôt de nier leurs dettes, tantôt de se procurer à tout prix des provisions pour les déposer entre les mains des femmes et des domestiques et de leur en confier l'administration, et tous les inconvénients de toute sorte... que tous ces soins occasionnent, inconvénients visibles, vils et indignes qu'on en parle. » (465 c)

Supprimant la famille, Platon abolit du même coup l'esclavage domestique.

Avant d'étudier les conditions de réalisation du communisme, il relève encore quelques avantages résultant, en temps de guerre, de son système.

« Les guerriers... y combattraient d'autant mieux les ennemis qu'ils s'abandonneraient moins les uns les autres, parce qu'ils se connaîtraient et se donneraient entre eux les noms de frères, de pères ou de fils ; si, de plus, les femmes prenaient part à la guerre, soit qu'on les mît en ligne avec les hommes, soit qu'on les rangeât derrière le corps de bataille, pour faire peur à l'ennemi et pour servir de renfort en cas de besoin, je sais que cette présence des femmes rendrait nos guerriers invincibles ; je vois aussi qu'ils goûteraient pendant la paix mille biens dont tu n'as rien dit. » Et Platon de chanter le bonheur de ses gardiens qui, exempts de toutes les misères qu'entraîne la propriété privée, mèneront une vie plus heureuse que les vainqueurs des jeux olympiques (465 d).

Mais cet État est-il réalisable et de quelle manière ?

L'auteur de la *République* admet (et ceci est capital) qu'il n'est possible qu'en théorie, mais qu'on pourrait s'en rapprocher,

dans la pratique, par le moyen qu'il va proposer (473 a).

Socrate hésite plus que jamais à affronter cette troisième vague qui, si elle nous effraye moins que la seconde, devait scandaliser les citoyens de l'Athènes démocratique du début du IV^e siècle. Platon considère, en tout cas, cette vague comme « la plus grosse et la plus difficile à vaincre » (472 a). « Le mot sera dit pourtant, dût-il, comme une vague qui éclaterait de rire (et la métaphore rappelle l'admirable « sourire innombrable des vagues marines » d'ESCHYLE, *Prométhée*, 89-90), me submerger sous le ridicule et le dédain. » (473 c) « A moins, repris-je, que les philosophes ne deviennent rois dans les États, ou que ceux qu'on appelle à présent rois et souverains ne deviennent de vrais et sérieux philosophes, et qu'on ne voie réunis dans le même sujet la puissance politique et la philosophie, à moins, d'autre part, qu'une loi rigoureuse n'écarte des affaires la foule de ceux que leurs talents portent vers l'une ou l'autre exclusivement, il n'y aura pas, mon cher Glaucon, de relâche aux maux qui désolent les États, ni même, je crois, à ceux du genre humain ; jamais, avant cela, la constitution que nous venons de tracer en idée ne naîtra, dans la mesure où elle est réalisable, et ne verra la lumière du jour. » (473 c, d, e)

Platon revient ailleurs sur la même idée et il ajoute : « Dire que l'un ou l'autre de ces deux cas ou tous les deux ne peuvent se rencontrer, je prétends pour ma part que c'est un propos dénué de raison : autrement nous prêterions justement au ridicule pour nous entretenir de pures chimères, n'est-il pas vrai ? (499 c) ».

Plus loin encore il avoue que la réalisation de son État est difficile, mais sera possible « quand on verra à la tête de l'État un ou plusieurs philosophes » (540 d), car Platon admet aussi bien la monarchie que l'aristocratie (1).

(1) Cf. le *Politique*, 293 a.

Pourquoi l'État doit-il être gouverné par des philosophes?

Parce que ceux-ci sont les contemplateurs des Idées, en particulier du Bien, et peuvent seuls réaliser l'idéal du Bien et de la Justice sur la terre.

Ces philosophes seront choisis parmi l'élite des gardiens et des gardiennes (car Platon est féministe jusqu'au bout) et formeront la première classe des citoyens. Ils recevront une éducation intellectuelle bien supérieure à celle des autres « phylakes ». Outre la musique et la gymnastique, on leur enseignera l'arithmétique, la géométrie, la stéréométrie, l'astronomie, la science de l'harmonie et enfin la dialectique, couronnement de toutes les sciences.

Dans une troisième partie (VIII-X), Platon étudie l'Injustice dans la cité et l'individu, condamne définitivement la poésie et, après avoir rappelé les traits distinctifs de sa cité communiste (543 a-c), énumère les récompenses de la Justice dans la vie présente et dans la vie future.

Reprenant, quelque temps après, dans le *Timée* (17 c-19 a), l'essentiel des théories contenues dans les livres II à V, il exposera à nouveau sa doctrine communiste, montrant sa cité sainte réalisée, par avance, dans l'Athènes « d'il y a neuf mille ans », dont les prêtres égyptiens avaient tracé le tableau à Solon.

EXPÉRIENCES DE PLATON EN SICILE.

Platon chercha-t-il personnellement à réaliser son idéal politique? Oui, et ceci dès 388. Il avait à peu près quarante ans, nous dit-il, dans sa lettre VII, lorsqu'il tenta sa première expérience sicilienne. Il venait sans doute d'écrire le *Gorgias* qui est un réquisitoire contre les méthodes de la démocratie et il désirait probablement rencontrer, à Tarente, le philosophe pythagoricien Archytas, qui gouvernait sa cité en « despote éclairé ». C'est de Tarente, en effet, que Platon partit

pour Syracuse, sur l'invitation probable de Dion, jeune beau-frère du tyran Denys l'Ancien et, en quelque sorte, son premier ministre. Platon crut voir dans Denys, mieux que dans Archytas, l'homme d'État susceptible de s'éprendre de l'idéal que le futur écrivain de la *République* avait déjà vraisemblablement conçu. Denys avait, depuis dix-sept ans, renversé la démocratie et établi son pouvoir despotique à Syracuse. Tyran-poète, il jouissait d'un très grand prestige dans sa cité. Mais il vit d'un mauvais œil l'influence que Platon exerçait sur le jeune Dion et, jugeant la présence du philosophe importune, il se débarrassa bientôt de celui-ci. Platon, déçu, se vit embarquer de force sur un navire lacédémonien et débarquer à l'île d'Égine, où mouillait la flotte de Sparte, en guerre avec Athènes depuis 395. Le philosophe fut vendu comme esclave mais eut la chance d'être reconnu et racheté par un riche Cyrénéen, nommé Annicéris, qui lui rendit la liberté. Il rentra à Athènes en 387 et y fonda l'Académie. Sa première expérience sicilienne avait échoué.

Platon avait laissé à Syracuse un adepte convaincu de sa philosophie dans la personne de Dion. Denys l'Ancien étant mort subitement en 367, son fils aîné, Denys le Jeune, lui succéda. Il n'avait que trente ans. Dion vit en lui une proie facile. Il le persuada de faire venir Platon et invita lui-même le philosophe à faire un second séjour à Syracuse. Le fondateur de l'Académie, qui n'avait pas, en apparence, terminé sa *République* depuis très longtemps, ne résista pas à la tentation d'en faire l'essai sur cette terre d'expérience que restait la Sicile. C'était le moment ou non, nous dit-il dans sa Lettre VII (328 c), d'entreprendre la réalisation de ses plans législatifs et politiques, car il rougissait de passer à ses propres yeux pour un verbe-creux, qui ne veut jamais mettre la main à l'œuvre.

Platon abandonna la direction de l'Académie à son neveu Speusippe ou peut-être à Eudoxe et, au printemps de 366,

il s'embarqua pour la Sicile. Il avait 61 ans. Denys le Jeune, très honoré de sa visite, lui réserva l'accueil le plus flatteur. Mais il y eut bientôt des froissements. Dion rêvait de mettre sur le trône un de ses neveux. Denys découvrit le complot et il exila Dion en Italie. Cela se passait trois mois à peu près après l'arrivée de Platon. Le Tyran affecta de retenir le philosophe et, pour l'empêcher de partir, il alla jusqu'à l'enfermer dans l'Acropole de l'île d'Ortygie. Denys se plut quelque temps à écouter les leçons du Maître, qui espérait encore le conquérir à son idéal et tentait de le réconcilier avec Dion. Mais Denys, engagé dans une guerre en Italie, relâcha Platon, non sans lui avoir fait promettre qu'il reviendrait.

Platon rentra à Athènes. C'est alors qu'il trouve, parmi les nouveaux élèves de l'Académie, Aristote de Stagire, qui était âgé de 18 ans et devait rester son disciple pendant vingt ans. Quelle ne fut sa surprise d'y retrouver aussi Dion, qui, après avoir gagné Corinthe, était devenu citoyen d'Athènes!

Entre temps, Denys le Jeune invitait d'autres philosophes à sa cour et désireux, lui aussi, de rédiger un traité philosophique, réclamait à tout prix la présence de Platon. Sur le conseil de Dion, le philosophe, âgé de 66 ans, se décida à partir. Il s'embarqua en 361 et laissa la direction de l'Académie à Héraclide du Pont. Les choses se gâtèrent de nouveau assez vite. Platon voulait repartir lorsqu'il fut une fois de plus « mis en cage » et se trouva même en danger de mort. Il ne fut sauvé que grâce à l'intervention d'Archytas, qui lui fournit un navire pour regagner Athènes. Le dernier séjour de Platon en Sicile avait duré à peu près un an.

Platon devait tenter une quatrième expérience à Syracuse, mais cette fois par l'intermédiaire de Dion. Le maître refusa de participer à l'aventure de son disciple, qui avait pris les armes contre Denys. Il se dit prêt à aider à la réconciliation, si elle devenait possible, mais il réprouva toujours la violence.

Platon n'a, en effet, jamais essayé d'imposer ses réformes par la force. Que le sage, dit-il, « n'use pas de violence pour renverser la constitution de sa patrie, quand on n'en peut obtenir de bonne qu'au prix de bannissements et de massacres ; qu'il reste alors tranquille et implore des dieux les biens pour lui et pour la cité » (Lettre VII, 331 d).

En 357, Dion s'embarquait pour Syracuse avec un corps expéditionnaire, dont faisaient partie de nombreux élèves de l'Académie. En l'absence de Denys, qui se trouvait en Italie, Syracuse ouvrit ses portes à Dion, qui y fit une entrée triomphale. C'est sans doute alors que Platon écrivait son *Timée*. Encouragé par le succès de son disciple, il y réaffirme ses convictions communistes.

Mais Dion ne sut pas manœuvrer. Il manquait de souplesse et de perspicacité. Il se brouilla même avec ses amis et fut assassiné par l'un d'eux dans son palais, en 354-353.

Platon rapporte lui-même ces événements, qu'il avait suivis anxieusement, dans sa 7^e et sa 8^e Lettres. Il dut ressentir très douloureusement la mort de son cher Dion, en qui il avait vu son philosophe-roi et le futur fondateur de sa Cité de Justice.

LES *Lois*.

Tant de déceptions eurent pour effet de rabaisser l'idéalisme du philosophe et dans ses Lettres VII et VIII, écrites respectivement après 354/353 et 353/352, il ne fait plus profession de communisme. Il y donne des conseils aux amis de Dion et répond aux critiques et moqueries que lui ont valu ses échecs de Sicile.

Son dernier ouvrage, les *Lois*, publiées après sa mort, survenue en 347, nous révèle un système politique beaucoup plus humain et plus moral que celui de la *République*.

Il est vrai que l'auteur est toujours d'avis d'imposer son

régime par l'intermédiaire d'un tyran, mais d'un tyran qui gouvernera au moyen de lois, précédées de préambules (nous dirions aujourd'hui « exposés des motifs »). La voie la plus facile et la plus courte, dit-il, pour imposer une réforme à une cité et la rendre parfaitement heureuse, c'est un tyran jeune, éclairé, énergique et surtout modéré, ayant à côté de lui un grand législateur. « Lorsque cela arrive, Dieu a fait presque tout ce qu'il peut faire quand il veut rendre un État éminemment prospère. » (710 d)

Il est vrai aussi que Platon professe encore que l'État idéal est l'État communiste tel qu'il l'a imaginé dans sa *République*, mais il reconnaît qu'il n'est pas réalisable aujourd'hui.

« La cité, le gouvernement qui vient au premier rang et où les lois sont les meilleures est celui où se réalise le mieux, dans toutes les parties de l'État, l'ancien dicton : entre amis, tout est véritablement commun. » (739 b-c)

« Quelque part donc qu'il arrive ou qu'il doive arriver un jour que les femmes soient communes, les enfants et tous les biens communs, et qu'on apporte tous les soins à retrancher de la vie jusqu'au nom même de propriété, de sorte que les choses mêmes que la nature a données en propre à chaque homme deviennent en quelque façon communes à tous autant que possible... , que tous approuvent et blâment de concert les mêmes choses, que leurs joies et leurs peines aient les mêmes motifs, enfin qu'ils honorent de tout leur cœur les lois qui assurent à l'État la plus grande unité possible, on peut dire que c'est là le summum de la vertu et personne ne pourra jamais donner aux lois une direction ni plus juste ni meilleure. Dans une telle cité, qu'elle soit habitée par des dieux ou des enfants des dieux, la vie est vraiment heureuse. « C'est pourquoi il ne faut point chercher ailleurs le modèle d'une constitution, mais s'attacher à celle-ci et rechercher de tout son pouvoir celle qui en approche le plus. Quant à celle que nous avons entrepris de fonder maintenant, elle sera très

proche de l'immortalité, si elle voit le jour, et viendra au second rang pour le mérite.» (739 b-e) (1)

La seconde cité de Platon, c'est la cité des Magnètes, qu'entreprennent de fonder les habitants de Cnossos, en Crète. L'auteur imagine un dialogue entre trois hommes d'âge, un étranger d'Athènes, un Crétois nommé Clinias et un Lacédémonien du nom de Mégille. Les trois interlocuteurs se rendent, par une chaude journée d'été, de Cnossos à la grotte sacrée de Zeus, au Mont Ida. Tantôt cheminant à l'ombre des cyprès, tantôt assis sur le bord de la route, nos promeneurs discutent sur la meilleure constitution à donner à la colonie des Magnètes. C'est l'Athénien qui dirige la discussion et en fait les principaux frais. Il est, comme le Socrate de la *République*, le porte-parole de Platon.

L'État des Magnètes ou des *Lois*, c'est la cité du communisme mitigé (débarrassé de la communauté des femmes et des enfants) et de la propriété familiale, inaliénable et indivisible. L'État reste, en effet, le propriétaire commun de la terre qu'il partage, avec les habitations, entre les citoyens. On n'y cultivera point le sol en commun, puisque c'est trop demander à des hommes «nés, nourris et élevés comme ils le sont aujourd'hui» (740 a).

Il n'y aura plus qu'une classe de citoyens, celle des gardiens, c'est-à-dire, comme dans la *République*, les guerriers et les magistrats. Quant aux laboureurs, ils seront esclaves, et les artisans, esclaves ou étrangers. Le régime est donc plus aristocratique encore que celui de la *République*.

Le nombre des citoyens et des foyers devra rester immuable. Il est fixé, suivant un procédé pythagoricien, à 5040. Pourquoi ce chiffre? Parce que, tout modeste qu'il est, il se prête

(1) Platon se proposait d'exposer en détail, par la suite, le plan d'une troisième cité, mais il n'en eut pas le temps (*Lois*, 739 e).

au plus grand nombre de divisions. Non seulement il a 59 divisions, mais il est encore divisible par tous les chiffres de 1 à 10 (1).

Comment assurer le maintien du chiffre 5040?

Pour cela, chaque père de famille léguera à un seul de ses fils son lot de terre et sa maison. Quant aux autres garçons, ils pourront éventuellement être cédés aux citoyens qui n'ont pas d'enfant mâle. Les filles ne seront pas dotées et, si elles sont enfants uniques, ce sont leurs époux qui hériteront. Tout citoyen sans enfant lèguera son bien à un fils adoptif. Enfin, les magistrats prendront des mesures pour que le nombre des familles n'excède jamais le chiffre de 5040, soit en interdisant la génération, soit en envoyant à l'étranger le surplus de la population civique (2).

Si, par suite d'un fléau quelconque, le nombre des foyers tombait au-dessous de 5040, il faudrait éviter, autant que possible, de recourir à l'immigration de gens qui n'auraient reçu qu'une éducation bâtarde, mais favoriser, par tous les moyens, la génération au sein de la cité.

Défense est faite, sous peine de sanctions, de vendre et d'acheter terre ou maison. Cette interdiction prémunira les citoyens contre la passion de s'enrichir. Il en résultera aussi qu'aucune des voies basses menant à la fortune ne sera permise, rien n'étant plus contraire au caractère d'un homme libre que le méprisable travail manuel, réservé aux esclaves.

Une autre loi interdira à tout particulier de posséder de l'or et de l'argent. L'État tolérera, toutefois, la circulation d'une monnaie courante pour permettre aux citoyens de payer leurs ouvriers, fermiers et autres esclaves, ainsi que de se procurer les marchandises nécessaires, mais cette monnaie

(1) C'est aussi le produit des sept premiers nombres.

(2) A remarquer qu'il n'est plus question de l'« exposition » des enfants, comme dans la *République*.

sera sans valeur pour l'étranger. Quant à l'argent qui a cours dans la Grèce entière, l'État n'y recourra que pour subvenir aux frais occasionnés par les expéditions militaires, les ambassades et autres relations avec l'extérieur. Un citoyen dans l'obligation de voyager à l'étranger devra obtenir l'autorisation du magistrat ; s'il lui reste, à son retour, des devises étrangères, il devra les déposer au trésor public, quitte à en recevoir la contre-valeur en monnaie du pays. Et Platon d'édicter des mesures très sévères contre les trafiquants de devises (742 *b*).

Il est interdit également de prêter à intérêt, vu que l'emprunteur est autorisé à ne rembourser ni capital ni intérêts (742 *c*).

La richesse ne fait d'ailleurs pas le bonheur ni la vertu des citoyens. « Il est impossible pour eux d'être à la fois très riches et très vertueux, du moins au sens où le commun entend le mot « riche ». Or on désigne par là ce petit nombre d'hommes qui détiennent des biens d'une très grande valeur monétaire et qu'un malhonnête homme peut aussi bien posséder qu'un autre. S'il en est ainsi, jamais je ne conviendrai que le riche soit véritablement heureux alors qu'il n'est pas vertueux. Inversement, il est impossible qu'un homme très vertueux soit en même temps très riche » (742 *e*-743 *a*).

Les « Magnètes », ne possédant ni or, ni argent, ne pouvant s'enrichir considérablement par de vils métiers, par des prêts à intérêts ou le trafic honteux des bestiaux, pourront toutefois vendre les produits de l'agriculture. Encore ne faudra-t-il pas que le soin d'amasser des richesses leur fasse négliger ce pour quoi elles existent, à savoir l'âme et le corps, qu'ils cultiveront respectivement par la gymnastique et les autres branches de l'éducation.

L'idéal serait que tous les citoyens fondateurs de la cité y arrivent avec des richesses égales. Mais, cela étant impossible, il est inévitable que les revenus soient inégaux et que

les charges et impositions soient réparties en tenant compte de cette inégalité. Aussi faudra-t-il classer les citoyens en quatre catégories censitaires.

Pour épargner le plus grand des maux à la cité, le législateur doit éviter que les uns soient riches et les autres misérables, ce qui entraînerait la lutte des classes. Il fixera donc un terme à la richesse et à la pauvreté. La limite de cette dernière sera la part primitive attribuée par le sort à chaque colon. Ce lot ne pourra, en aucune façon, être amoindri. Quant au terme de la richesse, il sera atteint lorsque la portion primitive aura été quadruplée. Quiconque possédera des biens plus considérables, qu'il les ait trouvés ou reçus, qu'il les ait amassés par ses économies ou de quelque autre manière, devra en faire don à l'État et aux dieux nationaux, sinon il sera poursuivi en justice. Celui qui le dénoncera recevra pour récompense la moitié de l'excédent des biens du délinquant et l'autre moitié ira au culte. En outre, le condamné sera tenu de payer une amende équivalente à la fortune qu'il a détenue en fraude. Des magistrats spéciaux feront et afficheront le relevé des biens possédés indûment par les citoyens, en vue de faciliter la procédure à suivre (745 b).

Quel sera maintenant l'emplacement de la cité des Magnètes?

Platon la veut, autant que possible, située au centre du pays. On y choisira une acropole, qu'on dédiera à Hestia, Zeus et Athéna et qu'on entourera d'une enceinte. En partant de ce point, on divisera la ville et tout le territoire cultivé en douze parties, les portions de bonne terre étant moindres en étendue que celles de terre pauvre, car l'égalité visée est une égalité proportionnelle. Le sol sera, en outre, partagé en 5040 lots et chacun de ceux-ci en deux parties, qui seront réunies l'une à l'autre pour former le bien d'un citoyen, l'une étant située près, l'autre loin de la ville, la plus proche jointe à la plus lointaine, la seconde en partant de la ville

à la seconde en partant des extrémités du territoire et ainsi de suite (745 *c-d*).

Les citoyens seront groupés en douze tribus, consacrées aux douze dieux.

Les douze sections de la ville seront subdivisées de la même façon que celles du territoire cultivé et chaque citoyen recevra deux maisons, l'une située près du centre de la ville et l'autre près des extrémités.

Ici, Platon ouvre une parenthèse pour répondre à une objection : les circonstances ne permettront jamais l'exécution d'un tel plan de cité. Comment, en effet, trouver des citoyens qui ne s'élèvent pas contre ce genre de vie commune, qui acceptent d'être, toute leur vie, réduits à une fortune fixe et médiocre, à un nombre limité d'enfants, et de se voir privés d'or et de bien d'autres choses encore? N'est-ce pas là un vain songe et peut-on modeler une cité et ses citoyens comme de la cire? (746 *a-b*)

Platon reconnaît ce qu'il y a de fondé dans l'objection. Mais le législateur ne doit-il pas, comme tout artisan, viser d'abord à la beauté et à la vérité parfaites, quitte à supprimer, au moment de l'exécution, ce qu'il y a d'impraticable dans son plan, tout en se maintenant le plus près possible de l'idéal?

La parenthèse fermée, l'auteur revient à sa législation.

Les douze grandes parties de la cité comporteront autant de subdivisions que le permet le nombre duodécimal de 5040. On poussera la minutie jusqu'à régler sur ce chiffre et ses diviseurs le nombre des phratries, dèmes, villages, compagnies et pelotons de l'armée, pièces de monnaie, poids et mesures et jusqu'à celui des moindres outils des citoyens. Et Platon de célébrer l'utilité de la science des nombres, capitale, à ses yeux comme à ceux des Pythagoriciens, pour l'étude de l'économie, de la politique et de tous les arts (747 *b*).

Par qui la cité sera-t-elle administrée?

On élira 37 gardiens des lois, qui seront les dépositaires des registres où figure le montant de la fortune de chaque citoyen, d'après sa catégorie. Ces magistrats devront être âgés d'au moins 50 ans et ils ne resteront pas plus de 20 ans en charge (754 d-755 a).

Il y aura un conseil (Boulé) de 30 douzaines de membres, c'est-à-dire 360 (30 par tribu, 90 par classe censitaire). Chaque douzième partie de ce conseil (comme les prytanes à Athènes) exercera le pouvoir successivement pendant un mois. 60 agronomes veilleront à la sécurité des champs (5 par tribu), 3 astynomes et 5 agoranomes seront préposés respectivement à la police de la ville et à celle du marché. L'armée sera commandée par 3 stratèges, 2 hipparques, 12 phylarques et 12 taxiarques.

La religion sera desservie par des prêtres et prêtresses, des oracles et des économes des temples. Enfin, un intendant général s'occupera de l'éducation et il n'y aura que 3 tribunaux (756 b sqq.).

Platon expose ensuite sa législation matrimoniale.

Il restaure d'abord le mariage dans sa dignité en le basant sur la monogamie. Le système de la communauté des femmes et des enfants est totalement abandonné. Il donne des conseils et impose des prescriptions sur la manière de vivre avant, pendant et après le mariage. Les époux vivront uniquement l'un pour l'autre, ne concevront pas en état d'ivresse et se sépareront de leurs parents pour vivre seuls et élever leurs enfants dans l'une des deux maisons qui revient à l'époux. Platon condamne les mariages d'argent et c'est pourquoi il supprime la dot et prescrit aux époux un genre de vie sobre et modeste.

Les nouveaux mariés continueront, comme auparavant, à prendre leurs repas dans des salles à manger communes (syssities), et ce, jusqu'à la naissance du premier enfant (780 a-b). Platon, qui s'inspire des coutumes de Crète et

de Sparte, étend donc le bénéfice de l'institution aux jeunes épouses. Il revient ensuite sur la nécessité, exposée dans la *République*, d'émanciper la femme et prescrit à nouveau des mesures d'eugénisme et de « birth-control » (783 *d* sqq.). Que les époux soient bien convaincus qu'ils doivent donner à la cité les enfants les meilleurs et les plus beaux. Des inspectrices seront désignées pour surveiller les conjoints dans l'accomplissement de leurs devoirs. Elles se réuniront chaque jour, pendant un tiers d'heure ou plus, dans le temple d'Ilithye, déesse des accouchements, pour se faire part des négligences qu'elles auront observées chez les époux. L'espace de temps pendant lequel la procréation sera autorisée n'est que de dix ans. Au-delà de cette limite, elle est non seulement défendue, mais punie avec la même rigueur que l'adultère (785 *b*). Quant au nombre minimum d'enfants requis par la loi, c'est un garçon et une fille (930 *d*).

L'âge nuptial est, pour les femmes, de 16 à 20 ans et pour les hommes, de 30 à 35.

L'âge d'accession aux charges de l'État est fixé, pour les hommes, à 30 ans et pour les femmes, à 40.

Les hommes porteront les armes de 20 à 60 ans (comme à Sparte). Si l'État se trouve dans la nécessité d'employer les femmes à la guerre, il ne le fera que pour les épouses qui ont cessé d'avoir des enfants et n'ont pas dépassé la cinquantaine. Comme dans la *République*, d'ailleurs, on ne leur imposera que des tâches en rapport avec leur sexe (785 *b*).

Dans cette cité, où les métiers sont abandonnés aux étrangers et aux esclaves, où ces derniers seuls cultivent la terre, à charge de donner aux citoyens une part des fruits suffisante pour mener une vie frugale, où l'agriculture est la seule ressource permise, importation et exportation n'étant autorisées que pour les besoins de la guerre, quelle sera donc l'occupation des citoyens ?

« Un citoyen, dit Platon, possède une profession suffisante, qui exige une longue pratique et beaucoup d'études, à savoir celle de procurer et conserver l'ordre public, tâche qui demande qu'on ne s'occupe de rien d'autre » et réclame beaucoup de vertu (846 *d*).

Les citoyens des *Lois* sont donc bien, comme ceux des deux premières classes de la *République*, des guerriers, gardiens et défenseurs de l'État. C'est à eux seuls, dans les deux constitutions, que s'applique le régime communiste, régime essentiellement aristocratique et militaire.

Comment se fera la distribution des vivres à la population ?

Dans chacune des douze circonscriptions territoriales, on fera trois parts des produits du sol et du bétail à vendre : une pour les personnes libres ; une pour leurs esclaves ; une enfin pour les artisans et les étrangers de passage ou à demeure. Ces trois parts ne pourront être que relativement égales, le sol étant inégalement fertile (847 *e*-848 *c*).

Au centre de chacun des douze cantons, on bâtera un village, comprenant une agora, entourée de sanctuaires consacrés aux dieux et génies, locaux ou importés, et partout on érigera des temples à Hestia, Zeus et Athéna, ainsi qu'à la divinité protectrice du district. Sur les hauteurs voisines du village, on construira des forteresses pour les gardiens du territoire. Le corps des artisans sera réparti en 13 groupes, dont l'un, habitant dans la ville, sera disséminé de manière égale entre ses 12 quartiers et logé à la périphérie de ceux-ci. Dans chaque village seront établis tous les artisans nécessaires aux agriculteurs (848 *c-e*).

Quant aux étrangers, ils pourront s'installer dans le pays aux conditions suivantes : Avoir un métier, ne pas demeurer plus de vingt ans, promettre de bien se conduire. Moyennant cela, ils ne paieront aucun droit sur leurs achats et ventes et, le terme de leur séjour venu, ils pourront se retirer avec tous leurs biens. S'ils ont rendu des services signalés à l'État,

ils seront autorisés à rester davantage et même toute leur vie. Leurs enfants, s'ils connaissent un métier, auront le droit de séjourner dans le pays, jusqu'à l'âge de 35 ans et même plus (850 *a-c*).

On ne peut donc accuser la cité des *Lois* de xénélasie. C'est que le commerce, interdit aux citoyens sous peine d'emprisonnement, y est réservé aux étrangers (919 *d-920 a*).

La législation pénale y est vraiment très sévère, mais elle est conçue de manière à ne porter nulle atteinte à l'égalité des biens-fonds des citoyens. Ainsi, un criminel étant condamné à mort, ses biens ne sont pas entièrement confisqués : la portion héréditaire de sa fortune, c'est-à-dire son lot de terre et ses deux maisons, passe à son héritier. Il en est de même pour le vol. Le voleur doit restituer le double de la valeur de l'objet dérobé, mais l'État ne prélève rien sur sa part foncière. La prison est infligée à celui qui ne possède pas de quoi payer ce qui lui est réclamé.

Tel est l'essentiel des lois qui régissent la seconde cité de Platon. Comme nous l'avons vu, elles sont gardées par un corps de 37 magistrats. Ceux-ci doivent avoir reçu une éducation analogue à celle des chefs de la *République*. Ils auront étudié la science de la vertu (courage, tempérance, justice, prudence), la morale et l'esthétique, l'éloquence et la dialectique, la théodicée et l'astronomie, enfin la physique et la musique.

On le voit, ce sont bien encore les « Philosophes » qui sont appelés à gouverner la cité des *Lois*.

Plus encore que celle de la *République*, elle restera purement théorique, puisque son auteur n'aura même plus le temps d'en faire l'épreuve par l'intermédiaire d'un Denys ou d'un Dion.

République et *Lois* sont de purs poèmes philosophiques et politiques, des œuvres d'art autant que de science. Elles nous font penser aux effigies de villes qui, telle cette admirable

Fortune d'Antioche (1) d'Eutykidès, sortiront, à partir du III^e siècle, des mains des sculpteurs hellénistiques. Mieux encore, elles évoquent en nous l'idéalisme suprême des chefs-d'œuvre de Phidias et de Polyclète (2). *République et Lois* sont deux « Idées », dont les prisonniers de la caverne que nous sommes ne peuvent contempler que l'ombre très lointaine.

(à suivre.)

Amédée POLET.

(1) Copie réduite au Vatican. L'original, qui était colossal, fut exécuté aux environs de l'an 300 av. J.-C. Il fut souvent reproduit et servit, jusqu'aux temps romains, de prototype à d'innombrables figures de villes.

(2) Polybe, passant en revue, dans ses préliminaires sur la constitution de Rome, les systèmes politiques antérieurs, se refuse à parler de la Politique de Platon, « attendu, dit-il, qu'il ne serait pas sage de comparer des statues à des êtres vivants » (*Hist.*, L, VI, fragm. 9).

LE CHÂTEAU INACHEVÉ.

RENCONTRE.

*Mon âme était vaste et calme.
Mon cœur n'avait pas de douleur,
et mes yeux avaient oublié les pleurs.*

*Je passai par le chemin.
C'était un soir clair d'été ;
il faisait chaud et les arbres étaient
lourds et verts.
Mon âme n'avait pas de douleur . . .*

*Je t'ai trouvé pensif et immobile
au bord du chemin.
Nos cœurs se croisèrent et s'aimèrent . . .*

*Depuis ce jour, mon âme n'est plus
calme ; mon cœur a sa douleur ; et mes
yeux ont retrouvé la chaleur des pleurs.*

LE CHEMIN.

*Je repassais par le chemin . . .
Le Soleil brillait, mais tu
n'y étais pas.
Je me dis, que le soleil me suffisait,
et je tombai dans l'herbe . . .*

*Le Soleil brûlait mon corps . . .
Mais fixement mes yeux regardaient le chemin . . .*

*Le Soleil brillait et je me dis qu'il
me suffisait . . .
Mais, ce jour-là, mes yeux s'aveuglèrent
à force de regarder le chemin . . .*

*J'aurais tant voulu que le
Soleil n'y brillât pas . . .
Mais que tu fusses là . . .*

JE ME RAPPELLE.

*Je me rappelle le soir d'été,
où tu m'attendais auprès de ta maisonnette.
Je mis ma main dans la tienne,
et nous primes le chemin de la colline.*

*Mais tellement mes yeux étaient égarés,
que je ne vis ni la colline, ni la mer
au loin . . .*

*Je marchais près de toi, et tu me parlais.
Mais tellement j'étais égarée, que
je n'entendais rien . . .*

*Et la seule chose qui pour moi
existât en ce soir d'été, était
nos deux mains enlacées . . .*

SOLEIL.

*Je suis assise sur la terrasse
ensoleillée en Provence, comme
je m'asseyais sur les rives
ensoleillées de Marmara.*

*Je porte en moi un rêve immense ;
ainsi que là-bas un rêve m'habitait...*

*Un amour de nouveau pétrit
mon cœur ; ainsi que là-bas un
amour me rendait malade...*

*Il y a du soleil sur cette terrasse
de la Provence...
Comme il y avait du soleil sur
les rives bleues de Marmara...*

BILLET.

*Maintenant, le matin,
des oiseaux chantent dans mon jardin,
mon bien-aimé.
Et, à midi, le soleil brûle les dalles
de ma cour.
Le soir, auprès de ma porte, les fleurs
blanches et rouges, sentent bon.
Les nuits, une lune affolante se répand
dans ma chambre ; et la lumière
du phare lointain, veille sur mes murs.*

*Je vis avec les oiseaux le matin ;
au soleil, à midi ; avec les fleurs le soir ;
la nuit je veille immobile avec la lune,
Et j'attends que l'aube se lève...*

*Jusqu'au jour où je te verrai
reparaître sur le seuil de mon jardin.*

OUBLI.

*Mes jours les plus malheureux
sont ceux où l'amour me fuit...
En ces jours, je deviens une errante
sans âme, lourde comme une pierre et vide...
En ces jours, je ne vois aucun chemin devant moi...
En ces jours, il me semble être l'argile
prête à redevenir une poignée de terre...*

*Mes jours les plus malheureux sont ceux
où l'amour me fuit, et où je deviens
dure et sans âme...*

*Mais soudain, au bord d'un chemin,
ou devant une fleur, mon cœur
de nouveau s'ouvre...
Et alors, je respire avec volupté,
au bord de ce chemin, et devant
cette fleur...*

C'EST ENCORE MOI...

*Ce matin, c'est encore moi
au haut de la colline.
Un vent fou égare mon âme...
Et hier soir, c'était toujours moi
au haut de la même colline,
jusqu'à ce que la rosée de la nuit
descendit et glaça mon corps.*

*Et, du haut de la colline, mes yeux
regardent fixement le petit jardin
de mon bien-aimé.
Ses gestes calmes, et la lumière qui
tombe sur son front.*

*Et je regarde fixement la porte
ouverte de sa maisonnette, où je ne
rentrerai plus, car notre amour est bien mort...*

*Mais, c'est encore moi, ce matin,
au haut de la colline...*

CENDRES.

*La nuit est venue.
J'ai allumé ma lampe.
C'est l'automne. Je jette
du bois dans la cheminée noircie
de fumée.
Et je contemple avidement les
flammes...*

*Mais mon cœur se serre sous
leur lumière et leur chaleur. . .*

*Le feu s'est éteint. . .
Je reste avec les cendres grises. . .*

*Et je tâche de ressaisir
la lumière et la chaleur enfuies. . .*

Manig BERBERIAN.

VACANCES À RAS EL BARR.

Lundi 18 juin.

Je pars avec ma sœur en vacances à Ras el Barr. Voyage en chemin de fer désagréable, debout, parmi la cohue, la chaleur et la poussière. Arrivée à Damiette à midi et demie.

Le launch grouillant de monde qui nous conduit à Ras el Barr est pavoisé et enguirlandé comme pour une fête. Il y a un orchestre à bord : un chanteur arabe et un joueur de « luth » (*oud*) dont le vacarme accordé est amplifié par un haut parleur. Le Nil, aux eaux étonnamment bleues, est bordé sur ses deux rives par de véritables forêts de palmiers dont les fûts lisses et le feuillage géométrique composent une architecture végétale d'une délicatesse et d'une harmonie surprenantes.

*
* *

Ras el Barr ne manque ni de charme ni de pittoresque malgré l'aride désolation du lieu. Et d'abord Ras el Barr n'existe pas : c'est un mythe géographique né de la présence de quelques estiveurs. Il n'y a pas d'habitations hormis ces cahutes faites de quelques poutres revêtues d'un décor de paille, qui disparaissent comme par enchantement sitôt la saison finie, laissant le sable et la mer reprendre possession de la ville-mirage.

J'ai bien le droit de parler de mirage, car aujourd'hui j'ai été deux fois victime de ce phénomène hallucinant. A deux reprises, en traversant la langue de sable qui sépare le fleuve de la mer, j'ai vu d'immenses nappes d'eau brillante qui miroitaient devant moi sous les feux du soleil de midi, et le mirage était si intense que les huttes s'y reflétaient, de sorte qu'on voyait leur image exactement renversée sous les eaux. Mais il suffisait d'avancer de quelques centaines de mètres pour que l'étonnante vision se dissipe. (Nous étions six à observer le phénomène.)

*
* *

Parmi les plaisantes coutumes de Ras el Barr, il faut citer celle qui fait réserver l'usage de la plage aux seules Dames pendant une partie de la matinée. A sept heures trente, un agent des garde-côtes solennellement juché sur un chameau vient avertir à sons de trompe la gent mâle qu'il est l'heure de quitter les lieux : il parcourt ainsi toute la plage en faisant retentir les airs des accords de sa musique impérative, et en imprimant dans le sable les empreintes des foulées majestueuses de son chameau.

Une autre coutume des estiveurs est de se faire véhiculer dans des landaux charmants et désuets, traînés à bras d'homme sur des rails rouillés qui serpentent parmi les huttes à travers les sables. Les landaux sont couverts d'un petit dais de toile destiné à préserver des ravages du soleil le teint délicat des belles Égyptiennes.

*
* *

Mais je n'ai pas décrit la charmante cellule de paille que j'occupe dans mon hôtel, si étroite que le lit en remplit presque tout l'espace et que je ne peux y loger une chaise

devant la table pour y écrire. La fenêtre ouvre sur des espaces indéfinis de sable et d'eau. La porte donne sur une espèce de cloître intérieur dont les arcades sont faites de piliers de bois soutenant une mince toiture de chaume. Le centre du cloître est à ciel ouvert. Un balcon étroit, en forme de galerie, relie entre elles les portes de toutes les cellules qui ouvrent sur ce patio de style colonial. — Le soir, de petites lampes allumées sont posées sur le balcon devant chaque porte, de sorte que celui qui entre dans la cour, apercevant ces petites flammes vacillantes qui luttent en vain de place en place contre les ténèbres, croit pénétrer dans quelque sanctuaire mystérieux de l'Afrique où se prépareraient les rites de quelque étrange célébration nocturne. Le ciel veille de toutes ses étoiles au-dessus du préau plein d'ombre.

Jeudi.

Ce matin, comme tous les matins, nous avons été nous baigner dans le fleuve (où ne coule pas l'eau du Nil, arrêtée par un barrage à Faraskour, mais où pénètre, au contraire, l'eau de la mer). Une barque à voile nous a conduits jusqu'à un coin désert et sablonneux de la berge. Là, sous le soleil ardent de midi, nous avons, l'un après l'autre, plongé dans l'eau fraîche. Comme je sais à peine nager, je me suis aidé, pour flotter, d'une planchette de bois, et me suis laissé dériver doucement vers le large. Des amis m'ont aidé ensuite à revenir vers la rive. Sur les sables étincelants, nous avons mis à sécher nos corps humides, jusqu'à ce que la chaleur de la terre et l'ardeur du soleil aient fait sentir à notre chair la cuisson d'une brûlure délicieuse. Puis nous sommes remontés dans la barque. En travers du pont nous avons lié une longue planche de bois, de manière que la plus grande part en demeurât suspendue hors de la barque, surplombant le fleuve. A l'extrémité de la planche, chacun de nous s'est assis à son tour, pour jouir pendant un moment du plaisir de se sentir

voguer vertigineusement sur l'abîme, le corps fouetté par le vent du large, les pieds déchirant la surface de l'eau, le regard ébloui par la splendeur de midi sur la mer.

*
* *

Après les six semaines de délire que je viens de vivre au Caire, en proie à la violence d'un désir qui jetait l'égarement dans toutes mes pensées et brisait mes forces, Ras el Barr m'apparaît comme une oasis de silence et de rêve.

*
* *

Vivre. Il faut retrouver la joie de vivre. Posséder le bonheur aujourd'hui même. Il sera trop tard demain pour être heureux.

*
* *

Goûter la joie de la minute qui coule. Savourer la fuite du temps.

*
* *

La simple joie d'être ne dépend de rien ni de personne. Elle a sa racine dans la vie même. Elle se situe en deçà du bonheur et du malheur.

*
* *

La saveur de l'absolu peut être trouvée et goûtée dans la plus fugitive sensation, dans le plus humble moment de cette vie que nous vivons, — cette vie qui contient à la fois le fini et l'infini, le périssable et l'éternel.

Il n'existe pas d'éternité séparable de l'instant qui passe.

L'infini ne nous est donné à connaître que sous les formes du périssable. Dieu sous les espèces du pain et du vin.

Le poète est celui qui sait retrouver la joie de l'éternité dans l'instant. L'instant qui contient tout.

A chaque battement de notre cœur, dans chaque seconde, la totalité de l'univers nous est offerte.

*
* *

Vendredi.

Il fait nuit. De la fenêtre de ma cellule je regarde l'étonnant paysage désolé qui s'étend sous mes yeux. Le clair de lune jaune repose silencieusement sur la plage morte. Entre les cases de paille aux contours géométriques, s'ouvre une mystérieuse perspective de sable qui débouche sur la mer. Une perspective pareille à celles que l'on voit dans les tableaux de Chirico. Un poteau télégraphique isolé sur la plage présente à la nuit le signe indéchiffrable de ses sept traverses de bois couvertes d'isolateurs dont la blancheur laiteuse reluit au clair de lune. Est-ce un fantôme, est-ce un homme revêtu d'un burnous blanc, qui se détache tout à coup d'une case comme d'un bloc d'ombre, et s'avance à pas majestueux sur les sables? Le grondement assourdi de la mer monte jusqu'à ma cellule, porté par le vent. — Je n'ai aucune envie de dormir. Il y a des heures que je rêve, accoudé à ma fenêtre. Je rêve à Clara que j'aime, et qui détient la clef de mon bonheur.

Elle m'aime aussi, cela est sûr. Mais jusqu'à quel point? Et de quelle façon?

Samedi 23 juin.

L'après-midi je me suis promené longuement sur l'immense plage déserte, presque nu, face au soleil déclinant, dont les rayons étincelaient sur les vagues vertes, qui déferlaient à l'infini entre de longues franges d'écume. La lumière était éblouissante, le soleil était caressant et doux, néanmoins mon

corps frissonnait sous le vent humide et je me mis à courir le long de la grève, éprouvant combien le sable était délicieux à mes pieds nus, combien la chaleur du sang courait voluptueusement dans mes veines, combien la joie de la lumière et de l'espace était grisante et pénétrait avec force dans tous mes sens qu'elle emplissait d'ivresse émerveillée.

Dimanche 24 juin.

Promenade en barque au clair de lune sur le Nil.

La voile blanche s'interposait entre la lune et moi, et ne me laissait voir que la nappe lisse du fleuve qui resplendissait d'une clarté d'or miraculeuse. L'eau s'ébruitait doucement le long de la carène. Au loin, sur la berge, des palmiers profilaient contre le ciel pâle leurs silhouettes noires à la dérive. . .

Au retour, le rayonnement de la lune était si intense qu'on aurait dit l'éclat du jour. Les sables luisaient comme une mer d'argent. L'ombre autour des pailloles rectangulaires se découpait comme une bordure de velours bleu au pied de cubes de paille jaune. La lande silencieuse et déserte se voilait par moments d'une lumière trouble quand un nuage passait sur la face de la lune, et la majesté du désert semblait prête alors tout à coup à s'engloutir dans la nuit.

*
* *

Il faut un suprême détachement pour goûter l'absolu de l'instant qui passe. Il faut ne tenir à rien, et surtout pas à soi. S'éparpiller au gré des jours. Se laisser *défaire*, sans regret.

*
* *

Quelle étrange saveur possède cet absolu, tragiquement lié à sa nécessaire abolition. L'être adossé au non-être, comme la face d'une pièce d'or à son revers.

*
* *

Le poète vit dans l'instant, mais il crée dans l'éternel. Il dégage l'éternel du périssable.

Vivre en poète — sans rien créer — est-ce perdre la vie?

*
* *

Quelle insanité de régler sa vie en fonction du dernier regard qu'on jettera sur elle au moment de mourir. Eh quoi, l'instant vide de la mort s'érigera-t-il en juge suprême de la plénitude des instants de toute une vie? Quelle commune mesure pourrait-il y avoir entre eux?

Pourquoi vouloir se survivre à tout prix? Sur le point de disparaître, ne pourrais-je dire : « J'ai savouré ma vie goutte à goutte, j'ai vécu pleinement tous mes instants. Que m'importe aujourd'hui s'il n'en reste rien? »

*
* *

L'immortalité posthume des poètes m'intéresse aussi peu que l'immortalité de l'âme dans le paradis chrétien.

Je désire posséder l'Absolu aujourd'hui même. Le posséder et en mourir.

Ceci est le cri le plus profond de mon être.

*
* *

Même nuit.

J'étais seul, à une heure avancée de la nuit, dans ma cellule de chaume, porte et fenêtre fermées, assiégé par la rumeur inquiétante de la mer, en train d'invoquer par écrit la mort, à la lueur d'une minuscule lampe à pétrole, dont la

flamme pâle faisait une tache vacillante de clarté parmi les ténèbres qui obscurcissaient la cellule, quand tout à coup, me retournant, je surpris tout près de moi une Femme, debout, vêtue de blanc, immobile au milieu d'une clarté surnaturelle.

Je fus pris d'un tel saisissement que ma respiration s'arrêta et que mon cœur cessa de battre, cependant qu'un faible gémissement s'échappait de ma bouche, et je tombai, plutôt que je ne me jetai, sur mon lit, en proie à un bouleversement extrême. Je faisais des efforts violents pour ne pas défaillir, et je rappelais en vain à moi mon esprit égaré, quand je reconnus enfin la voix de ma sœur qui me parlait, car c'était elle qui venait d'entrer par la porte de ma cellule, et le clair de lune qui avait jailli dans la pièce ouverte à sa suite, la couvrait tout entière d'une blancheur diaphane semblable à la lumière venue d'un autre monde. — J'avais cru, pendant un moment, à l'apparition de quelque Ange armé de la foudre.

Mardi 26 juin.

À l'aube, ce matin, je me suis éveillé sous le flux de la pâle et froide clarté qui coulait de ma lucarne. Le ciel livide était couvert de brumes échevelées qui roulaient leurs anneaux informes dans l'espace. La mer à l'infini était plate et verte, d'un vert intense qui reluisait à l'horizon comme du métal. Mais près de nous la nappe verte se décomposait en une multitude de vagues écumeuses et blanches qui couraient l'une après l'autre à l'assaut du rivage...

Même jour.

Vainement, vainement chercherais-je un amour qui réponde à la surprenante détresse de mon âme, à l'appel nostalgique de ma tendresse brûlante enfouie. — Aucune femme, je le sais, ne pourra me donner jamais l'amour que je lui demande, un amour que je sente vivre au plus profond de mon être,

un amour qui me sauve de moi, sans que je sois pour cela détruit ni perdu.

Mercredi soir.

Malade, saisi subitement de vomissements et de coliques, j'ai dû passer tout l'après-midi couché seul à l'ombre des murs de paille de ma cellule, prisonnier d'un décor de silence et d'angoisse. Le crépuscule s'éteignait lugubrement dans ma lucarne, ouverte sur le ciel du soir. La rumeur de la mer s'élevait comme le grondement effrayant d'une meute de bêtes invisibles, à l'espèce inconnue. Par moments, il me semblait entendre à nouveau le hurlement furieux du vent dans les montagnes, quand j'hivernais avec mon bataillon dans les contreforts du Liban désert.

Le *même* sentiment de dépaysement atroce et d'abandon qui poignait alors le cœur des soldats couchés dans leurs baraques de zinc à mille lieues de leurs femmes et de leurs foyers, se réveillait en moi avec une intensité désolante et absurde, comme si le passé redevenait présent ou comme s'il n'était pas mort, et ne pouvait jamais mourir.

J'ai eu la nostalgie subite du Caire et de tous mes amis, la nostalgie violente du visage et de la voix de Clara, de son regard de feu, de son rire sonore, de son amitié bouleversante et créatrice de vie. . . . L'ombre avait envahi lentement la haute cellule de chaume, ne laissant luire au pied de la lucarne qu'une blême clarté, plus affligeante que toute ténèbre.

Même soir.

J'aime Clara plus intensément qu'il n'est permis d'aimer fût-ce une femme qui vous aime. Je l'idolâtre avec une ferveur farouche. Le désespoir de cet amour — dont la contradiction consternante est de ne pouvoir être ni détruit ni conduit à son terme — ronge tous les ressorts de mon âme, et me ruine.

Jedi 28 juin.

Levé dès l'aube, l'esprit extraordinairement léger, et rendu lucide par le jeûne. — J'écris avec aise et joie. Un rayon de soleil pénètre par la lucarne et fait une merveilleuse tache dorée sur le mur de paille de ma cellule. — Comme une coulée de miel.

Dehors, soleil levant sur la vaste mer écumeuse. Dore les sables, rosit l'écume, fait resplendir les vagues. Adorable allégresse et jeunesse du matin. Recommencement du monde, nouveauté de la lumière.

Deux baigneurs enveloppés de burnous se déplacent rapidement sur le bord de la plage. Leurs mouvements, sous le pagne, sont faciles et légers. Ils s'arrêtent. Leur tête nue se profile sur la frange tumultueuse des vagues, comme un portrait immobile sur le fond mouvant d'un tableau.

Même jour.

Aujourd'hui en traversant la lande de sable, j'ai vu que de nouveaux estiveurs étaient bizarrement venus camper dans les eaux du mirage. Leurs tentes blanches se dressaient au beau milieu de l'étang d'argent qui reluit chaque midi sous le soleil, comme un lac de rêve né de la soif des sables. On voyait l'image renversée des tentes symétriquement répétée dans le flot brillant.

Vendredi 29 juin.

Cet après-midi nous avons visité le phare qui se dresse à la pointe extrême des sables, entre l'estuaire du Nil et la mer. C'est un énorme tube métallique, large de deux mètres, haut de cinquante, au sommet duquel se trouve le cylindre de verre qui abrite les feux tournants du phare. Dans le creux du tuyau s'insère un escalier en colimaçon accroché d'un côté à la paroi et de l'autre à une tige de fer massive qui semble être le support central de l'édifice. L'escalier obture complètement l'intérieur du phare, de sorte qu'en

montant on ne peut rien apercevoir au-dessus ni au-dessous de soi, hormis les quelques marches qui précèdent ou qui suivent. Il y a 280 marches, de sorte que l'ascension paraît interminable. On se croirait engouffré dans une rampe de l'enfer, condamné à gravir indéfiniment un escalier sans terme ni commencement, sans pouvoir rien faire d'autre qu'écouter sonner alternativement l'un et l'autre pied sur les marches, suivant un rythme monotone et désespérant, et dans une pénombre éternelle. Mais quel soulagement et quelle respiration admirable enfin, quand on débouche hors du tuyau sur un étroit balcon circulaire qui entoure le sommet du phare et domine l'espace ! C'est une vue à vol d'oiseau d'une extrémité du Delta à l'embouchure du plus grand fleuve du monde. A l'Ouest, la mer à l'infini que le soleil fait glorieusement resplendir. Au Sud, le fleuve, bordé de palmiers, dont on suit en amont le cours majestueux qui se perd dans les sables. A l'Est, le grand lac Menzaleh, miroir d'eau plane et polie, sur lequel de blancs voiliers posés semblent des oiseaux prêts à prendre leur envol. Au Nord, la mer encore, mais bleue et froide, et non plus étincelante. — Et de partout un vent fou qui coupe la respiration, un vent pur et haut venu des sphères impolluées de l'espace, un vent joyeux qui claque aux oreilles comme le chant vertigineux du ciel libre et de la clarté.

Même jour.

Dieu soit ce qu'il soit, absolu et parfait en sa nature, il ne peut empêcher la terre et la lumière de briller de leur propre éclat substantiel. La merveille des choses qui peuplent notre univers est justement d'être *différentes de Dieu*, chacune uniquement comparable à soi-même. Dieu a beau se regarder dans le cœur de la rose, dans le miroir de l'étang, dans l'or des champs de blé, ce n'est pas son image qu'il y retrouve ; c'est un objet différent de lui, et qui, beau ou laid, détestable ou admirable, ne peut que rendre Dieu jaloux de sa précieuse

singularité. Dieu ne peut pas se faire semblable aux choses, et, parce qu'il est Dieu, il se trouve privé du bonheur d'être en même temps le rocher et la mer, le serpent et la femme, les étoiles, le jasmin et la boue ; — et le monde peut victorieusement lui disputer ses titres à l'adoration des hommes, étant une réalité aussi singulière en sa nature, aussi irremplaçable, aussi absolue que Lui.

Samedi 30 juin.

Baignade sur les bords du Nil. Incandescence du désert sous le soleil. Dunes de sable descendant presque abruptement dans le fleuve. Joie d'enfoncer les pieds dans ce gravier d'une finesse extrême, brûlant et doux à la surface, humide et plus doux encore dans la profondeur. Sur le bord de l'eau, nos foulées effondrent de friables falaises de terre farineuse et fraîche. L'eau, d'une transparence admirable, laisse apercevoir clairement le sable doré qui en tapisse le fond, plissé d'une infinité de petites rides parallèles, sur le bord desquelles le soleil fait une mince ombre bleuâtre. Émus par notre approche, de petits poissons de la couleur de l'eau s'échappent à toute vitesse au-dessus de leurs noires ombres fuyantes ; on ne voit pas les poissons, mais on voit les ombres courir. Un peu plus loin dans le fleuve, une brusque dénivellation du fond le fait échapper désormais aux regards, qui ne rencontrent plus qu'une nappe d'eau couleur de turquoise ou le soleil allume une très pure incandescence liquide.

5 heures p. m.

Promenade sur la plage, au soleil du soir. Resplendissement de la lumière sur les vagues : comme une immense coulée de feu s'échappant du soleil. — Des baigneurs, dont la tête noire émerge à peine au-dessus du flot, semblent nager dans une mer de flammes. Le regard s'éblouit à fixer l'étonnellement prodigieux de la mer incendiée.

Plus tard.

Soleil déclinant, lumière plus douce. L'écume lumineuse abandonnée par la vague se décompose en bulles irisées sur le sable. La mer en se retirant a laissé sur la plage d'énormes jonchées de coquillages dont la nacre humide brille et reluit sous le soleil. Les conques retournées ont des reflets roses et mauves, dont la douceur jette une note de volupté triste sur les parterres de nacre. La plage est toute tapissée de cette matière précieuse, comme le parvis d'un temple préparé pour une célébration glorieuse — les épousailles peut-être du soleil et de la mer, les noces sanglantes de l'eau et du feu.

Plus tard.

Le disque rouge s'engloutit lentement dans le flot, à l'extrémité d'un long sillage d'or qui resplendit un court instant sur les vagues. La mer frissonnante absorbe le dernier éclat du jour. Puis tout vestige disparaît, et l'océan glauque et lourd se referme frileusement sur l'astre mort au-dessous d'un ciel solennel que l'ombre lentement envahit.

Nuit.

Soirée à l'*Hôtel Beau Rivage* où se donne le premier bal de la saison. On danse en robes courtes, en shorts et en chemises. Jazz exécrable. Lumières crues, tumulte, transpiration ; les femmes mâchent du *chewing-gum* ; des écorces de cacahuètes traînent sur toutes les tables.

Nous quittons peu avant minuit. Dehors il fait une obscurité intense.

Retour à pied, le long de la plage, sur le bord d'un abîme effrayant dont le tumulte inexplicable s'élève orageusement dans la nuit noire et vide. Des crabes hideux surgissent sous nos pieds hors du sable et fuient à toute vitesse vers la mer, leur carapace bizarrement secouée sur leurs huit pattes difformes. Au-dessus de nos têtes, le ciel est opaque, coupole

de ténèbres parsemée de milliers d'étoiles sans aucun éclat. La voie lactée luit, comme une écharpe blanche jetée en travers.

Dimanche.

(Mon amour pour Clara).

Si seulement ma volonté pouvait épouser la violence de mon désir, au lieu de s'appliquer tragiquement à le contrarier, j'aurais bouleversé le ciel et la terre pour emporter l'amour de la femme que j'aime, j'aurais employé toutes les ressources de ma vie, toutes les forces de mon cœur et de ma pensée à la convaincre de l'intensité prodigieuse du bonheur qu'elle pourrait goûter avec moi. Si seulement je n'étais pas retenu par la honte paralysante de me jeter en travers de l'amour qui existe entre elle et Jacques...

Je ne peux même pas essayer. J'ignore même ce que je peux, et si c'est peu ou si c'est beaucoup. Je me serais incliné devant un échec. Au terme d'un vrai combat, je n'aurais pas protesté contre ma défaite. Mais je dois accepter de condamner mon amour avant de l'avoir laissé seulement tenter sa chance.

Soir.

Retour au Caire, en voilier jusqu'à Damiette.

Le Nil, large comme un bras de mer, où le vent fait s'agiter de lourdes vagues clapotantes. Couleur verte et bleue de l'eau. La barque glisse, doucement inclinée sur le flanc, sa voile blanche déployée comme une oriflamme éclatante au soleil. Prairies grasses et verdoyantes sur les deux berges. Forêts de palmiers à la dérive, féerie de palmes contre le ciel bleu.

Émile SIMON.

L'ARBRE DE MISÈRE.

(SUITE.)

XI

Fidèle à sa promesse, le cheikh vint au Caire, où il resta une semaine, et il fit à Abd el-Rahman l'honneur de loger chez lui. Pour ne pas trop gêner son hôte, il répartit en ville ses compagnons de voyage, car la demeure d'Abd el-Rahman ne pouvait les contenir tous. Il ne garda auprès de lui que cinq ou six intimes qu'il désirait avoir toujours sous la main. Abd el-Rahman avait insisté pour héberger tout le monde, mais le cheikh s'y opposa formellement :

— Dieu, dit-il, n'impose personne au-dessus de ses moyens.

Abd el-Rahman répondit en rougissant :

— Ce sera comme tu voudras, monseigneur. Mais tu me feras le très grand honneur de convier tous tes amis à accomplir les deux prières du soir chez moi, afin que la cérémonie du *zîkr* ait lieu dans ma maison.

— D'accord, conclut le cheikh.

Et c'est ainsi que chaque soir Abd el-Rahman tenait table ouverte : des dizaines de couverts étaient mis, bien entendu pour ceux qui avaient accompagné le cheikh, mais aussi pour ceux qui désiraient le voir, relations du

Caire, des villes ou des villages environnants. Abd el-Rahman fit les choses en grand seigneur. Au point du jour, les domestiques qu'il avait engagés pour la circonstance portaient au cheikh et à ses amis leur petit déjeuner. Il sortait ensuite avec le cheikh et ses intimes, et tous allaient visiter les morts dans leurs tombes et les vivants dans leur maisons. Ils priaient à midi dans une mosquée de la famille du Prophète, puis revenaient à la maison d'Abd el-Rahman pour le repas de midi : le cheikh avait invité quelques savants et notables de la capitale. Abd el-Rahman s'occupait personnellement du dîner, de la prière nocturne et de la tenue du *zîkr*. Ce qui est certain, c'est que les amis du cheikh, — et Dieu sait combien ils étaient nombreux ! — ne supportèrent aucune dépense pendant toute la durée de leur séjour au Caire, ils ne payèrent même pas leur voyage, à l'aller comme au retour. Car le cheikh n'aurait pas supporté que, pour l'avoir accompagné, l'un d'eux encourût quelques frais, si menus fussent-ils.

Les réceptions du cheikh dans la maison d'Abd el-Rahman étaient vraiment grandioses et son hôte nageait dans la joie. Après la prière de l'après-midi, le cheikh se choisissait une place au fond de la vaste cour qui précédait la maison, et tous ses amis venaient s'asseoir autour de lui : bientôt la cour était bondée. Tout le quartier était convaincu qu'on célébrait dans la demeure d'Abd el-Rahman une fête de famille ou quelque chose d'analogue, et que les réjouissances se prolongeraient pendant plusieurs jours. Les petits bourgeois et la société riche venaient s'y associer, tandis que les pauvres, ceux qui étaient dans le besoin, s'efforçaient d'en bénéficier de loin : ils piétinaient dans la rue en groupes animés et glorifiaient le Seigneur. On voyait de temps à autre émerger de leur sein un cheikh à la voix éclatante, qui débitait des poèmes mystiques, ou bien un jeune éphèbe qui, sur un ton caressant, lançait des chansons populaires. En tout cas, le quartier était en liesse, surexcité

par une émotion mystérieuse où se mêlaient l'amour de Dieu et la joie profane. Le cheikh était radieux de ce spectacle : il lui arrivait de s'interrompre ou d'imposer silence à ses amis pour écouter un chant ou encore les bourdonnements sourds de la foule, lorsque son attention était attirée par des éclats de rire ou des ovations.

Ceux qui venaient rendre visite au cheikh étaient des notabilités du Caire : certains accouraient juchés sur leur mule, précédés d'un domestique, d'autres arrivaient dans des voitures traînées par des chevaux fringants. L'afflux de ces personnages causait de bruyants remous dans la foule des badauds. Tous ces visiteurs, quelles que soient leur classe ou leur situation personnelle, laissaient à la porte leur rang, leur dignité, leur superbe, ils s'avançaient d'un air humble, tête basse, s'approchaient du cheikh, qu'ils saluaient et dont ils baisaient la main, puis allaient s'asseoir à un endroit qu'il leur désignait. Peu d'entre eux osaient adresser la parole au cheikh, mais tous prenaient leur place dans le silence le plus complet et restaient cois ; leur langue était comme paralysée dans leur palais, à moins que le cheikh ne les invitât à répondre à une interrogation ou à prendre part à la conversation.

La personnalité du cheikh dégageait une sérénité pleine de distinction, qui pénétrait le cœur des assistants et leur communiquait un sentiment profond d'amour et de respect. Sa voix était d'une douceur prenante, qui ensorcelait cet auditoire avide de l'écouter pérorer. Souvent le cheikh l'apostrophait d'une façon inattendue, qui emplissait les âmes de foi craintive. Il aimait à interpellé tel ou tel de ses amis pour le questionner sur ses affaires privées ou sur des points d'intérêt général, mais soudain il s'interrompait, baissait la tête un instant, puis levait vers l'assistance un visage transfiguré comme un soleil et disait d'une voix sentencieuse : « Un tel m'a dit qu'il tenait d'un tel », et il continuait à citer la nomenclature des garants jusqu'au Prophète et donnait le texte

d'un *hadith* plus ou moins long. Il en faisait ensuite le commentaire, avec un accent de foi sincère et dans les termes qu'il savait être les plus appropriés pour parvenir au cœur et à l'intelligence de tous, quel que fût le niveau de culture et de savoir. Ainsi les cœurs s'ouvraient, les âmes devenaient dociles, les larmes coulaient, des sanglots s'étouffaient dans les gorges, et impassible, le cheikh poursuivait son discours et ses explications. Lorsqu'il avait atteint son but, il lançait sur les assistants un coup d'œil circulaire et récitait ce verset : « *Les vrais croyants sont ceux dont les cœurs sont pénétrés de crainte lorsque le nom de Dieu est prononcé, dont la foi augmente à chaque lecture de ses enseignements, ceux qui ne mettent de confiance qu'en leur Seigneur.* » Nouveau recueillement. Il relevait la tête et continuait par cet autre passage : « *Dieu et les anges honorent le Prophète. Croyants ! adressez sur son nom des paroles de vénération, et prononcez son nom avec respect.* » Puis il concluait, très haut, par cette formule que toute l'assistance répétait en chœur : « O Dieu, accorde Ta bénédiction à notre Seigneur Mahomet, à sa famille et à ses compagnons, chaque fois qu'on t'invoque ou qu'on néglige de le faire ! » Le muezzin faisait alors entendre son appel à la prière du crépuscule et le cheikh se levait en murmurant : « Le coucher du soleil est une perle qu'il faut saisir. » Tous les fidèles priaient avec lui ; après une courte invocation, il se mettait à table, suivi de tous les invités. Abd el-Rahman s'affairait, en bon génie chargé de veiller au dîner à l'intérieur de sa maison, ainsi qu'à la subsistance de ces nombreux affamés qui assiégeaient son logis. A ceux-ci comme à ceux-là il ne marchandait pas son temps pour les nourrir ou bavarder avec eux. C'est alors que le cheikh intervenait en souriant :

— Ne crois-tu pas, Abd el-Rahman, qu'il est l'heure d'aller te reposer ?

— Le repos me serait moins profitable que mes occupations présentes. Mais, monseigneur, voici venu le moment de la prière du soir.

— La nuit entière convient à la prière du soir.

Pourtant le cheikh se levait. Si ses premiers pas étaient assez pesants, il retrouvait bien vite son énergie juvénile, et servait d'imam à la prière. Cette obligation rituelle accomplie, il récitait des oraisons surérogatoires, puis, tournant le dos à la *kibla*, pendant une heure ou un peu moins, il citait des *hadith* : Abd el-Rahman en profitait pour s'éclipser un instant. Toutefois, dès que le cheikh le cherchait d'un regard, Abd el-Rahman était là devant lui.

— Il est temps maintenant, disait alors le cheikh, de commencer le *zkr*.

Jamais Abd el-Rahman n'avait été aussi heureux que durant cette semaine. Il n'en perçut que davantage sa malchance lorsque le cheikh et ses amis eurent repris le chemin de leur petite ville. La grâce insigne de cette visite aurait été plus bienfaisante si elle avait eu lieu plusieurs années auparavant, au moment où le commerce d'Abd el-Rahman était florissant, avec de jolis bénéfices, et que sa fortune ne cessait de s'accroître. Mais pendant ces sombres journées où les affaires languissaient et où son avenir périlait, alors que le pauvre homme trouvait tout effort pénible et avait du mal à supporter les ennuis et les soucis, cette visite mémorable avait empli le cœur d'Abd el-Rahman d'une joie sereine. Certes, il se voyait environné d'un concert d'éloges et il croyait s'être élevé de plusieurs degrés dans son ascension au Paradis. Après le départ du cheikh, il s'aperçut que les débours avaient été infiniment lourds et qu'il ne pourrait pas les solder. L'homme se démena pour se remettre à flot et payer toutes les dettes de la semaine. Mais à la suite de ce coup de collier, il sentit une profonde lassitude, une fatigue extrême, et dut garder la chambre. Quelques mois plus tard, Dieu le rappelait à lui.

XII

La petite ville n'avait pas encore vu une année aussi exceptionnelle. Le mois du jeûne avait débuté dans la félicité, l'édification et l'harmonie universelles : tous invoquaient Dieu et allaient au devant de ses désirs. Le pauvre ne sentait plus sa détresse, le misérable oubliait sa gêne, le riche ne s'enorgueillissait plus de sa fortune et ne se targuait plus de la supériorité sociale due à son argent. Dans toute la cité régnait une atmosphère de laisser-aller, de confiance, d'espoir et de sérénité. Ses habitants commencèrent le jeûne dans un sentiment d'inaltérable pitié : ils savaient avec certitude qu'ils rompraient le jeûne au coucher du soleil d'une façon ineffable, qu'ils accompliraient la prière avec une dévotion inaccoutumée, qu'ils entendraient le Coran dans une psalmodie d'une qualité inédite. Ils rentreraient ensuite dans leurs logis pour y prendre un repos absolu en attendant l'éblouissante aurore, gage certain d'une journée de bonheur.

Cette euphorie unanime, la ville la devait au cheikh. Son retour au bercail, après son absence au Caire, s'était effectuée selon les rites habituels. Pendant trois jours il s'était isolé dans la retraite et n'avait repris ses réunions que le quatrième. Au cours de cette causerie nocturne, il leur dit :

— Le début du mois du jeûne est imminent.

Puis se tournant vers Khalid, il précisa sa pensée en riant :

— Je compte bien que ton cadî nous ordonnera de commencer le jeûne après-demain.

Il s'inclina un instant, les yeux baissés, puis relevant la tête :

— On doit commencer et cesser le jeûne dès l'apparition de la nouvelle lune, dit-il. Si le croissant est invisible, il faudra allonger d'un jour le mois de cha'ban.

Mais je pense qu'on le verra et, par conséquent, il n'y a aucune raison d'étirer le présent mois. Nous inaugurerons donc le jeûne après-demain. Dites-le autour de vous. Faites également savoir que tous ceux qui me feront l'honneur de venir me voir seront mes hôtes pendant tout le ramadan.

En entendant ces paroles, les disciples du cheikh ne surent que répondre : ils semblaient étonnés de ces déclarations et peut-être désapprouvaient-ils cette invitation collective. Le cheikh leur dit alors sur un ton très paisible :

— Ceux d'entre vous qui m'ont accompagné au Caire savent bien qu'aucun de mes précédents voyages n'avait été aussi prospère. Ceux qui sont demeurés ici ont vu sans doute ces nombreuses barques, pleines à craquer, qui ont été amarrées au bord du fleuve : elles sont remplies de toutes sortes de cadeaux et de bonnes choses. Je ne sais vraiment pas ce qu'ont eu les habitants du Caire cette année, ils sont tous atteints d'une épidémie de générosité et ont voulu me faire participer aux bienfaits qu'ils ont reçus de Dieu. J'ai ainsi accumulé des denrées que je n'arriverai jamais à consommer seul et il faut que l'on vienne à mon secours. Ce sont des biens de Dieu et ils doivent revenir à Dieu.

Quelqu'un allait protester, le cheikh le prévint :

— Sois patient ! Nous ne comptons pas sur pareille aubaine. Après moi, Ibrahim doit avoir une vie heureuse, je vous le confie, car c'est lui qui me remplacera auprès de vous et vous serez mes exécuteurs testamentaires.

L'assistance fut très émue de cette confiance et beaucoup se mirent à pleurer, mais le cheikh les considérait en souriant et récitait ce verset : *Lorsque l'appui divin et la victoire nous arrivent, et que tu vois des hommes entrer par légions dans le sein de la religion de Dieu, chante les louanges de ton Seigneur et implore son pardon, et certes il aime à pardonner.* Puis il ajoutait après un instant de réflexion :

— J'ai vu en songe l'Envoyé de Dieu.

L'assistance redoubla ses sanglots bruyants. Mais le cheikh insista en haussant le ton :

— L'Envoyé de Dieu m'est apparu en songe, vous dis-je. Ghazali a bien prétendu que le Prophète ne saurait se faire voir en songe. En vérité, je ne m'attendais pas à cela de ta part, Ghazali. Car je l'ai vu, ce qui s'appelle vu, monté sur sa mule, et je l'ai entendu réciter ce verset d'une voix que je ne connaissais pas, une voix d'une étrange douceur. En m'éveillant, je me souvins que Dieu avait révélé ce texte à la plus noble de Ses créatures pour la prévenir de sa mort. J'ai donc interprété ce rêve de la même façon que le Prophète avait compris cette révélation.

Le cheikh se tut, les paupières closes : personne ne soufflait mot ni n'osait faire un mouvement. Ce fut encore le cheikh qui rompit le silence par la citation de ce verset : *Aucune âme ne sait ce qu'elle gagnera demain, aucune âme ne sait dans quelle contrée elle mourra.*

— Dieu dit toujours la vérité, conclut-il.

Dès le lendemain, la nouvelle se répandit en ville et dans les bourgades des alentours que toute la population était invitée chez le cheikh pendant toute la durée du ramadan. Il n'y eut aucune abstention : les riches vinrent pour y gagner un profit moral et faire plaisir au cheikh ; les pauvres, sans dédaigner la sanctification, comptaient bien apaiser leur faim. Ils se disaient entre eux : « La bénédiction du cheikh s'étend sur tous, nous pourrons jeûner cette année sans nous tuer de travail, sans quémander l'aide des puissants du jour. »

Le cheikh et ses disciples entourèrent de leur sollicitude les familles indigentes ou peu aisées, les aidant par des tournées à domicile, matin et soir, les mains bourrées de provisions de bouche. Si le Pacha n'avait été un disciple assidu du cheikh, un de ceux qui lui faisaient confiance, il aurait eu des inquiétudes sur les conséquences de ces générosités qui pouvaient compromettre l'autorité de l'État. Mais le Pacha lui-même honorait avec

empressement les agapes du cheikh : c'était même lui qui s'asseyait le plus souvent parmi ses convives. Il ne négligea pas d'inviter le cheikh deux fois à sa résidence et, comme d'habitude, ce dernier s'y rendit en compagnie de nombreux amis :

— En me priant de venir, lui dit-il, tu ne te doutais pas que je risquais de te ruiner.

Le cheikh allait aussi saluer les gros bourgeois de la ville, acceptait leurs invitations, rompait le jeûne à leur table, faisait chez eux la prière du soir et les cérémonies nocturnes du ramadan, écoutait leurs lecteurs coraniques. Ceux-ci avaient d'ailleurs été pressentis pour faire une récitation chez le cheikh ou chez ses disciples, si bien que chacun d'eux, pour peu qu'il fût doué d'un bel organe, fut assuré d'au moins une lecture pendant le mois. Les lecteurs des villes voisines ne furent même pas oubliés. De plus, chacun des disciples du cheikh fut chargé d'une leçon de hadith, au minimum.

Une nuit, au cours d'une causerie familière, entre deux sourates du Coran, pendant que les domestiques servaient des tasses de café à la cannelle, il interrompt soudain sa conversation. Deux de ses invités s'entretenaient à voix basse, l'un d'eux était Ali Abou Khalid, l'autre un ami intime du cheikh, un campagnard du voisinage, un homme riche nommé Hagg Mas'oud. Il les regarda avec une expression sévère qui les confondit et les fit taire :

— De quoi parlez-vous? leur dit-il.

Ali se préparait à répondre, mais le cheikh ne lui en laissa pas le temps :

— Ecoute-moi, Mas'oud. Fais attention à cet Ali, il tourne autour de toi pour épouser une de tes filles, mais ne t'y prêtes pas, c'est un maniaque du mariage et du divorce. Tu feras mieux de t'intéresser à son fils Khalid, c'est un brave garçon, de bonne volonté, et il me serait agréable qu'il devienne ton gendre. Il va demander en mariage la plus jeune de tes filles, dont je lui parle

souvent, c'est une fille pleine de qualités. Je t'en prie, ne lui cause pas de déception. Si Dieu ne m'accorde pas la grâce de présider à leur union, qu'au moins mon fils Ibrahim ait ce bénéfice.

Ali n'en revenait pas. Il prit le parti de rire niaisement. Hagg Mas'oud se leva sur-le-champ, se pencha sur le cheikh et lui baisa la main, qu'il mouilla de ses pleurs. L'homme avait la larme facile et, à travers les sanglots qui le secouaient, on l'entendit bégayer d'une voix plaintive :

— Que Dieu t'accorde longue vie, monseigneur, et que tu maries toutes mes autres filles comme tu as marié les précédentes !

— Une tasse de café bien noir pour Hagg Mas'oud, fit le cheikh en manière de réponse, avec un bon rire. Il n'y a rien de tel pour arrêter les larmes. Assieds-toi, Mas'oud. Que Dieu te bénisse ainsi que tes filles et toute ta descendance !

Puis il reprit son entretien au point interrompu. Ses disciples le contemplaient avec ahurissement et murmuraient entre eux :

— Il en a une chance ce Hagg Mas'oud !

— Qui pourrait-on opposer à Hagg Mas'oud ?

— Si au moins je pouvais être à la place de Hagg Mas'oud.

Le mois du jeûne ne devait pas se terminer sans apporter au cheikh et à ses amis une triste nouvelle, communiquée par Ali, celle du décès d'Abd al-Rahman, survenu trois jours avant la fin du mois. Le cheikh pleura puis se raidit en un sursaut de résignation :

— Que Dieu soit béni ! Je croyais pourtant mourir avant lui et voici qu'il m'a précédé.

Après un instant de silence, il n'en poursuivit pas moins sa causerie. Il s'adressa ensuite à Ali et à son fils Khalid :

— Vous vous rappelez votre promesse ?

— Sans doute.

— Eh ! bien, partez pour le Caire et faites le nécessaire. Ramenez Nafissa, ses deux filles et sa mère.

Puis se tournant vers Ali, il lui dit avec une nuance très marquée de commisération et de moquerie :

— Ne compte pas sur de l'argent, car notre visite a été une ruine pour Abd al-Rahman. Maintenant, il faut que tu nous laisses, ça me gêne de parler devant toi à Khalid et je voudrais même qu'il ne te mette pas au courant.

Le malheureux Ali balbutiait :

— Monseigneur, je vois bien que tu es en colère contre moi.

— Dieu m'en garde ! Je te repète que je dois avoir avec Khalid une conversation confidentielle. Va-t'en sans maugréer.

— Si je vide les lieux, c'est uniquement pour t'obéir, mais je ne suis pas content.

— Tu auras bientôt l'occasion de te réjouir, conclut le cheikh.

Ali sortit en rechignant, comme accablé de honte. Lorsqu'ils furent seuls, le cheikh dit à Khalid :

— Mon cher enfant, je te recommande une grande bonté envers Nafissa et sa mère.

— Je te renouvelle solennellement la promesse que je t'ai faite à leur sujet. Dieu est garant de mes intentions, monseigneur.

— Le premier geste d'humanité à faire, c'est de répudier ta femme.

Le visage de Khalid s'empourpra en entendant ces paroles, mais le cheikh insistait, inexorable :

— Elle ne te convient plus comme épouse et ne conviendrait d'ailleurs à aucun autre homme. Tu sais qu'elle ne peut sans danger être mère de nouveau. Crois-moi, répudie-la, c'est ce qu'il y a de mieux à faire, pour elle comme pour toi. Tu te remarieras, tu vas épouser la fille de Mas'oud d'ici un an ou deux, car elle n'est pas encore nubile. Mais, écoute-moi bien, tu ne lui donneras pas de rivale, elle ne le supporterait pas. Ne retiens pas

Nafissa dans les liens d'une union stérile, ne te mets pas dans une situation impossible ; bien peu d'hommes seraient capables d'y faire face. Répudie Nafissa, mon cher enfant, garde-la toutefois dans ta famille, mais traite-la comme une sœur. Toi, va de l'avant, vers une vie généreuse, prie pour moi lorsqu'il t'arrivera quelque chose d'heureux, et implore pour moi le pardon divin quand les jours t'apporteront de cuisantes épreuves. Souviens-toi que mes conseils ne t'ont jamais fait défaut.

Puis il lui caressa la tête et le baisa sur le front :

— Pars en paix, nous allons dire la prière et accomplir le *zîkr*. Nous aurons une pieuse pensée pour toi et nous solliciterons la miséricorde divine pour le repos de l'âme d'Abd el-Rahman.

La petite ville termina le mois de ramadan comme elle l'avait commencé, dans la joie mystique. La fête de la rupture du jeûne se déroula dans l'allégresse générale. Trois jours plus tard, tout le canton était en deuil. Le cheikh venait de finir avec ses disciples la prière du coucher du soleil ; après la troisième prosternation, il s'asseyait pour formuler la profession de foi. Soudain l'assistance affolée le vit s'affaisser avant qu'il ait eu le temps de prononcer les derniers mots. On se précipita : il était mort. Personne dans la ville ni dans les environs ne douta qu'il n'y eût dans ces circonstances la preuve manifeste de la protection divine : Dieu l'avait rappelé pendant la prière, pour lui réserver une place de choix parmi les vrais croyants et les martyrs.

XIII

Ibrahim dirigea la prière du soir, présida à la lecture coranique et au *zîkr*. À la fin de la cérémonie, il retint les meilleurs amis de son père et leur déclara d'une voix normale :

— Vous n'ignorez pas que le cheikh avait décidé

d'accomplir le pèlerinage cette année ; il était désireux de visiter pour la septième fois les Villes saintes. Dieu en a jugé autrement. J'ai consulté la Divinité et j'ai été amené à me substituer à mon père. Je vais donc faire mes bagages dès demain et compte demander à Dieu de reverser sur le cheikh défunt les bénédictions qui m'auraient été réservées : ceux d'entre vous qui souhaitent de m'accompagner n'ont qu'à faire leurs préparatifs sans délai. Nous pourvoirons aux frais de ceux qui sont chargés de famille, car le cheikh nous a laissé quelque bien.

Il poursuivit après un instant de méditation :

— Vous pouvez en parler, autour de vous, à qui bon vous semble, car je suis loin de redouter un nombre excessif de participants à ce voyage effectué au nom de mon père, pas plus que je ne prétends restreindre mes dépenses pour ceux qui en auront besoin. Qu'en pensez-vous ?

— Ton projet est très louable, lui fut-il répondu d'une voix unanime. Dieu t'a bien inspiré. Nous serons prêts à nous mettre en route dès demain et tous, nous voulons attribuer au cheikh les mérites de ce pèlerinage.

Mas'oud n'était pas le moins empressé : six fois il avait suivi le cheikh et il devait cette année encore se joindre à lui. La mort du cheikh l'avait incité à s'abstenir, mais voici que son fils remettait la question sur le tapis, et l'on n'imagine pas combien son cœur fut empli de satisfaction : il sentait tout son être tressaillir. Il pleura pour manifester sa joie ; larmes d'émotion pareilles à celles qu'il versait lorsqu'il entendait une belle voix réciter le Coran, ou écoutait pendant un *zikr* la mélodie des poèmes d'Ibn el-Farid. Quant aux événements désagréables, aux vicissitudes du sort, à ces incidents fâcheux qui troublent les humains, il les supportait avec un cœur de roc, une âme courageuse et des yeux imperturbablement secs. Il ne pleurait pas pour une affaire temporelle, à moins qu'elle n'affectât un enfant ou un ami. Alors et pendant

très peu de temps, il donnait libre cours à ses larmes : c'était un véritable déluge et l'on pensait à un nuage qui crève tout d'un coup. Pourtant il en demandait pardon à Dieu lorsqu'il s'était laissé aller à pleurnicher pour une affaire de cet ordre, car il estimait que cela n'en valait pas la peine. Mais depuis la mort du cheikh ses larmes étaient intarissables, et de toute évidence, il ne classait pas cet événement parmi les accidents de la vie courante, mais y voyait un fait religieux de la plus haute importance. En effet le cheikh avait été un modèle de piété, qui prêchait avec une foi sincère l'amour de Dieu et de son Prophète, un apôtre dont les appels attiraient les âmes et subjuguait les cœurs. Les croyants redoublaient de ferveur, les indifférents trouvaient des motifs d'enthousiasme, les tièdes auraient voulu effacer leurs négligences dans la mesure du possible et se retremper dans une discipline de droiture.

Hagg Mas'oud avait craint qu'Ibrahim ne se montrât inférieur à son père, car du vivant de celui-ci, il avait constaté chez lui une certaine indolence, un manque d'empressement : on le voyait peu souvent aux séances de *zikr*. Ses craintes et ses hésitations venaient aussi de ce qu'Ibrahim était demeuré longtemps au Caire et qu'il s'était complu dans le milieu des professeurs d'el-Azhar. Rien n'égalait l'antipathie qu'éprouvait Hagg Mas'oud envers les cheikhs d'el-Azhar : il avait suivi leurs cours, avait conversé avec eux, s'était rendu compte de leur tendance à ergoter et de leur besoin de tout compliquer, et avait constaté parfois leur désaccord avec son propre cheikh. Tout cela lui avait inculqué une assez piètre opinion d'el-Azhar et des Azharistes, et logiquement, il redoutait l'empreinte qu'avait pu laisser el-Azhar sur Ibrahim. Il avait osé une fois en toucher un mot au vieux cheikh son père et l'avait fait avec ce franc-parler du campagnard, qui n'est pas sans saveur :

— Ne m'as-tu pas dit que tu allais envoyer ton fils au Caire pour suivre l'enseignement des maîtres d'el-

Azhar, de ces maîtres qui se donnent la peine de venir ici profiter un peu de tes connaissances? Il y en a trois qui ne te quittent plus depuis des années : leur éducation n'est pas pour toi une sinécure, car tu as plus souvent l'occasion de les rabrouer que de les féliciter. Ils s'en montrent d'ailleurs ravis et ne désirent pas autre chose. Pourquoi ne gardes-tu pas ton fils auprès de toi pour lui apprendre tout ce que tu sais, le façonner comme tu dresses ces individus, le former pour qu'il puisse assumer ta succession, comme tu as été préparé par notre vieux cheikh à prendre soin de nous?

Sur cette tirade, sa voix s'était brisée dans un déluge de larmes. Pris de pitié, le cheikh lui avait répliqué d'un ton paternel :

— De quoi te mêles-tu, Mas'oud? Étais-je le fils du cheikh précédent?

— Non, bien sûr.

— Notre cheikh n'avait-il pas des enfants?

— Sans doute.

— Pourtant c'est moi qu'il a préféré à ses fils. Qu'est-ce qui te fait supposer que mon fils me remplacera pour vous diriger? Les trois azharistes auxquels tu viens de faire allusion sont venus se perfectionner chez moi après avoir achevé leurs études au Caire. Ibrahim doit comme eux aller s'instruire à el-Azhar. Tu prétends que je dois m'occuper sérieusement de son éducation et le traiter aussi sévèrement que ces trois-là, je le ferais si j'y voyais un intérêt quelconque et si j'en avais la capacité.

Lorsque Mas'oud vit qu'Ibrahim, une semaine à peine après son deuil, songeait avec ardeur au pèlerinage, non pour lui-même, mais à la place de son père, il fut satisfait et tranquille : ses larmes coulèrent en abondance sur sa barbe. Le jeune cheikh en sourit comme faisait son père :

— Sèche tes larmes, Mas'oud, lui dit-il. Tu ne peux donc passer une heure sans pleurer.

Il avisa alors au bout de la salle un homme qui ne semblait pas animé d'un beau zèle pour le pèlerinage et s'était

borné à faire chorus. Cet homme n'était autre qu'Ali :

— Et toi, Ali, lui dit Ibrahim, tu vas nous laisser partir seuls.

— Comment cela ? Si je comprends bien, tu m'ordonnes de rester ?

— Je ne donne pas cet ordre, je t'avertis seulement de ce que tu vas faire. Il t'est loisible, comme à tout le monde, de réfléchir avant de te décider à voyager avec nous. Nous regretterons ton absence et tu t'excuseras à notre retour. Tu as des soucis de famille et d'argent : tu peux te libérer dès maintenant. Ne t'impose pas une entreprise au-dessus de tes forces.

Puis il ajouta en plaisantant :

— Ne viens-tu pas de te marier récemment ?

Ali faillit s'emporter, mais était-il permis de se mettre en colère contre le cheikh ? Seuls, les cheikhs pouvaient manifester du courroux envers leurs subalternes. Il cacha donc ses sentiments. Il était irrésolu, ne sachant s'il partirait ou resterait. En tout cas, le cheikh ne s'était pas trompé : Ali venait de se remarier pour la huitième fois, après une série de répudiations. Il s'agissait d'une toute jeune fille, qui n'avait pas vingt ans et dont il était amoureux fou. Il avait été poussé à contracter une nouvelle union par cette boutade du cheikh défunt, qui avait voulu persifler. N'avait-il dit un soir à Mas'oud :

— Ali va demander en mariage une de tes filles, tu dois refuser. Donne-la plutôt à son fils Khalid, qui est un excellent garçon.

Ali avait souri légèrement, tout en gardant rancune au cheikh. Mais cette sortie cavalière l'avait rendu songeur et l'avait poussé à enrichir son harem d'une épouse jeune. Ne venait-il pas de répudier Zainab ? Il n'avait plus auprès de lui que Khadidja, Mahbouba et le souvenir d'Omm Khalid : il avait donc droit à une quatrième épouse. Il ne tarda pas à jeter son dévolu sur la famille d'un de ses collègues, un homme simple, tout petit commerçant de la ville. Lorsque celui-ci reçut la visite d'Ali,

qu'il considérait comme un personnage important, venu solliciter la main de sa fille Hana, il vit dans cette démarche une offre flatteuse et sauta sur cette occasion de s'élever dans l'échelle sociale. Il accepta donc avec joie, sans réfléchir qu'il donnait sa fille de moins de vingt ans à un mari qui approchait de la soixantaine. Hana n'avait pas manqué d'impressionner l'esprit et le cœur du vieillard, et elle acquit rapidement une influence, dont aucune autre de ses femmes n'avait jamais joui. Il fut même à deux doigts de rompre l'égalité entre ses épouses, et s'il s'en blâma sans doute dans son for intérieur, il compensa la déconvenue de Hana par une abondance de menus cadeaux. Le coup fut très sensible à ses deux autres épouses : son foyer devint un enfer, mais il endura tout avec patience. Pour Hana que n'était-il pas capable de supporter ? Toutefois il n'est pas négligeable de signaler que Hana, malgré sa séduction et sa coquetterie, ne réussit pas à modifier en quoi que ce soit la conduite d'Ali vis-à-vis d'Omm Khalid. Il n'avait pas eu l'occasion de parler de ce mariage au cheikh, qui aurait trouvé la chose très insolite, mais d'abord il avait dû s'absenter pour assister aux funérailles d'Abd el-Rahman, puis était survenue la mort subite du cheikh. La plaisanterie du jeune Ibrahim avait produit en son âme un sentiment qu'il aurait bien voulu appeler colère, bien qu'il en eût un peu honte, disons que c'était de l'accablement, en tout cas c'était pour lui une sensation insupportable. Ali y trouva la résolution de ne faire aucun préparatif en vue du pèlerinage, car il avait vraiment des soucis domestiques. Ne se trouvait-il pas en pleine lune de miel ? Était-ce l'instant de quitter sa femme pendant quelques mois ? S'il partait, que se passerait-il entre ses épouses ? Il était aussi préoccupé de son commerce, que nous avons vu décliner. Ah ! le cheikh ne s'était pas trompé en disant : « Ne compte pas sur la fortune d'Abd el-Rahman. » Car Abd el-Rahman n'avait pas laissé d'argent. Il léguait quatre personnes qui devaient être ramenées

à la petite ville pour vivre à la charge d'Ali et de son fils Khalid. Les dépenses allaient encore grossir et, pour y faire face, il faudrait travailler, faire activer le commerce. Sans doute, Khalid y contribuerait maintenant qu'il touchait un traitement de fonctionnaire, mais ce serait une goutte d'eau pour ces ventres vides, ces bouches affamées, cette maison qu'Ali comparait à un gouffre sans fond, impossible à remplir. Le lendemain soir, Ali pria avec le cheikh et assista au *zîkr*. A l'issue de la cérémonie, il se présenta au cheikh humblement :

— Tu m'as dit la vérité hier, monseigneur.

— Ne t'ai-je pas prévenu que tu ne pourrais pas nous accompagner? Arrange tes affaires, soigne ta famille et ton argent. Reste ici, dans un esprit de soumission à Dieu et avec la volonté de lui être agréable. Songe pourtant que tu n'as pas encore fait le pèlerinage et que tu en as l'obligation. J'espère bien, si Dieu me prête vie, accomplir ce devoir pour moi-même, et je pense qu'alors tu ne manqueras pas de venir avec moi.

Ali le quitta tout joyeux. Au fond, le cheikh avait souscrit à son plaidoyer sans difficulté. Il rayonnait d'espoir, car il n'avait qu'à conjurer une crise passagère, améliorer sa situation financière, et il pourrait sûrement se joindre au cheikh l'année suivante. Il avait douze mois pour voir venir, surtout pour apaiser cette fièvre d'amour qui risquait de lui pervertir le cœur, qui le rendait presque l'esclave de cette jeune femme. Comme l'indiquait son nom, Hana, c'était le « bonheur », avec son visage d'une émouvante perfection. Il était non seulement équitable avec elle, mais presque exclusif; elle était aux petits soins pour lui, très tendre et, à l'encontre de ses autres épouses, l'accueillait avec un gracieux sourire, et le son cristallin de sa voix lui faisait l'effet de gouttes de rosée. Il rentra chez lui : Hana ne dormait pas, mais il ne fit pas attention à elle et ne lui dit pas un mot. Il se plaça face à la kibla pour prier et remercier Dieu, puis se mit au lit en récitant le verset du Trône.

— Hana, lui dit-il dans un sourire, nous avons failli nous séparer pendant quelques mois, mais le cheikh m'a permis de remettre mon pèlerinage à l'année prochaine.

XIV

Ali et Khalid ramenèrent du Caire Nafissa, sa mère et ses deux filles après avoir mis de l'ordre dans les affaires embrouillées d'Abd el-Rahman, payé les dettes qu'une mort imprévue avait laissées en souffrance. Ils s'aperçurent que les deux femmes avaient reçu en héritage la vaste demeure d'Abd el-Rahman et quelques pièces d'or que l'on pouvait compter sans difficulté ni perte de temps. A l'annonce qu'Ali voulait vendre cette maison, Nafissa pleura sans mot dire. Par contre la mère déclara :

— Elle n'aurait pas été vendue si Abd el-Rahman avait vécu.

Ali n'insista pas. Le lendemain, il parla de la mettre en location et, comme la veille, Nafissa resta muette et se contenta de larmoyer.

— Veux-tu donc, dit la mère, que cette maison soit habitée par des étrangers? Où logerez-vous, ton fils et toi, lorsque vous irez au Caire? Où descendrons-nous quand nous retournerons au Caire?

Elle se tourna vers Khalid :

— Nous permettras-tu, lui dit-elle, d'aller prier sur la tombe d'Abd el-Rahman?

— Nous irons tous, répondit Khalid, rendre visite à son tombeau.

Et Ali renonça à chercher des locataires : la maison fut fermée et l'on se prépara pour le départ. Pendant que la voiture l'emmenait, la mère de Nafissa considérait longuement sa maison et lorsqu'un tournant de rue la lui cacha, elle se carra confortablement et dit à Khalid :

— Où est la clef de la porte d'entrée? Je veux qu'elle ne me quitte pas.

Sur cette réflexion, Khalid lui tendit la clef, qu'elle prit en souriant, bien qu'elle eût le cœur gros.

Ali installa les deux femmes et les deux petites filles dans une aile de sa demeure, qui formait comme un pavillon indépendant. Il les avait casées là pour qu'elles soient isolées du charivari qui emplissait sa maison, des perpétuelles chamailleries de ses épouses, ou des criaileries de ces garnements qui méprisaient le silence. Au cours d'un entretien, Khalid dit à son père :

— C'est parfait ! Elles vont être libres ou presque. Nafissa ne pourra pas voir d'escalier, puisqu'il n'y en a pas dans cette partie, elle ne sera pas importunée par cette fée méchante et criminelle qui, de son repaire de l'escalier, sème la zizanie entre époux.

Il débitait tout cela avec un rire affreusement triste.

— Tu vas habiter avec elles ? lui dit son père.

— Bien sûr que non ! Nafissa n'est plus mon épouse, elle ne peut plus supporter ma présence. Ne sens-tu pas qu'elle m'évite ? Dès que j'approche, elle met son voile pour me dérober son visage. Elle ne m'adresse plus la parole et murmure d'une façon confuse, du bout des lèvres. Si je lui pose une question, elle ne tient même pas à me répondre, c'est sa mère ou ses filles qui le font à sa place. J'irai les voir de temps en temps, avec les égards que je leur dois, jusqu'à ce que je régularise cette situation de fait.

Ainsi les femmes s'établirent dans une des ailes de la maison, sans existence commune avec les autres membres de la famille, qui s'inquiétèrent à peine d'elles. Omm Khalid avait possédé une esclave noire, qu'elle avait affranchie, mais qui continuait de vivre dans la maison par affection pour sa maîtresse. Après la mort d'Omm Khalid, cette négresse demeura fidèle à son maître Khalid, qui lui resta attaché. Elle s'occupait de lui et tenait son ménage. Dans cette vaste demeure, avec sa nombreuse population, Khalid n'avait de rapports qu'avec deux êtres, son père, qu'il rencontrait très rarement, et cette

gouvernante, Nessim, à qui il avait recours dès qu'il avait besoin de quelque chose. Cette besogne terminée, Nessim se cloîtrait et ne voulait voir personne, et d'ailleurs personne ne lui prêtait attention. Lorsque les femmes furent installées, Khalid dit à Nessim :

— Écoute-moi ! Si tu as conservé quelque attachement à ton ancienne maîtresse, soigne ces femmes avec les égards que tu me témoignes. Ne t'inquiète pas de moi, je m'en tirerai bien tout seul.

— Tu te débrouilleras tout seul, grommela Nessim en riant, tu ne sais même pas trouver tes vêtements, tu ne peux même pas t'habiller si Nessim n'a pas préparé ton costume. Tu te débrouilleras tout seul ! Et qui donc t'apportera ton café ? Qui te servira à déjeuner et à dîner ?

Et elle rit de tout son visage de petit singe, visage que, malgré tout, Khalid trouvait charmant, tant il la regardait avec une tendre affection. Elle rit et lui dit :

— Je les servirai comme si c'était toi, ce sera facile, car mes journées étaient vides, je ne savais plus quoi faire. Dorénavant j'aurai de l'ouvrage.

Dès l'abord Nafissa eut confiance en Nessim, de même que les deux gamines, qu'elle prit en amitié : elle avait tellement désiré avoir un enfant à câliner ! Dieu lui envoyait deux filles, tout était donc pour le mieux.

Quelques mois plus tard, le cheikh revint du pèlerinage : la population de la ville et du canton s'empressa pour lui faire un accueil solennel. Lorsqu'il fut réinstallé dans sa maison, tous allèrent lui rendre visite et Ali fut parmi les premiers. Le cheikh lui fit fête et lui offrit un chapelet à gros grains :

— A la Mecque, j'ai pensé à toi et j'ai demandé pour toi le pardon de Dieu ; à Médine, dans la mosquée sainte, j'ai sollicité pour toi la clémence et la miséricorde divines. Je te fais cadeau de ce chapelet à condition que tu ne t'en sépares jamais volontairement, que tu récites chaque jour en l'égrenant les litanies du Seigneur et que tu dédies cette pieuse pratique à l'âme de mon père.

Ali se pencha pour effleurer de ses lèvres la main du cheikh, prit le chapelet qu'il baisa à plusieurs reprises. Les disciples du cheikh qui assistaient à ces effusions se murmuraient entre eux :

— Si le cheikh avait tenu ce langage à Hagg Mas'oud, de quel déluge de larmes n'aurions-nous été témoins ? Comme le cœur d'Ali est sec ! Son visage est souriant comme si le cheikh avait badiné avec lui.

Khalid vint aussi voir le cheikh, qui le reçut avec beaucoup de cordialité et lui tendit sa main à baiser :

— Lorsque les politesses auront pris fin, lui dit-il, viens me voir, car je voudrais m'entretenir avec toi.

Donc, quelques jours plus tard, Khalid se présenta chez le cheikh, qui courtoisement, le fit asseoir près de lui et l'invita à rester. Lorsqu'ils furent seuls, il lui dit :

— N'ai-je pas entendu dire que mon père te destinait comme épouse la fille de Hagg Mas'oud ?

— C'est exact.

— Où en est cette demande en mariage ?

Khalid répondit avec un peu d'embarras :

— Ce n'était pas le moment, Abd el-Rahman venait de mourir.

— C'est pour toi une nouvelle parenté par alliance, mon cher enfant, dit le cheikh. Que Dieu te bénisse ! Nous allons réciter la *Fatiha*. Il t'est loisible de fixer toi-même la date du mariage et de la célébration de la noce : Mouna est encore une petite fille.

En achevant ces mots, il frappa dans ses mains et un domestique parut :

— Appelle Hagg Mas'oud !

Hagg Mas'oud entra et le cheikh le fit asseoir à sa droite : Hagg Mas'oud se fit un peu prier, car il avait l'habitude par humilité de se tenir debout devant le jeune cheikh, comme il le faisait en présence de son père, et ne s'asseyait que lorsqu'il y était invité. Il s'exécuta donc, mais cette haute marque d'honneur l'émut jusqu'aux larmes :

— Tu ne nous épargneras donc pas tes pleurs jusqu'à

ta dernière heure, lui dit le cheikh. Calme-toi donc, ne fût-ce qu'une minute. Donne-moi la main, nous allons exécuter une des dernières volontés du cheikh.

Hagg Mas'oud et le cheikh échangèrent une poignée de mains : les trois personnages dirent la *Fatiha*, mais Hagg Mas'oud le fit en sanglotant.

XV

C'était un singulier homme que ce Hagg Mas'oud, pour son temps comme pour son milieu. Il ne savait ni lire ni écrire, mais avait appris le Coran par cœur. Sa récitation aurait été impeccable, si elle n'avait pas été troublée par endroits, car des sanglots entrecoupaient les phrases dès que se présentait un passage faisant allusion à une menace ou à une promesse. Son père Hagg Imran avait été comme lui un illettré, ou plutôt vaudrait-il mieux dire que Hagg Mas'oud était illettré comme son père : le défaut d'instruction semblait être une marotte pour cette famille de paysans fossilisés. On n'envoyait pas son fils à l'école parce que son propre père ne l'avait pas fait. On disait couramment : « Il faut abandonner aux Coptes la lecture, l'écriture et le calcul, à ces Coptes auxquels nous recourons chaque fois que cela nous est indispensable. Faisons du commerce, faisons fructifier notre fortune, si nous sommes négociants, cultivons et récoltons les fruits de la terre, si nous sommes des paysans, maraudons ou semons le désordre, si la nécessité nous y pousse, et si nous avons besoin de la lecture, de l'écriture ou du calcul, le moindre de ces Coptes est là pour nous servir. » Hagg Imran montrait un vieillard de son âge et disait : « Voyez maître Morcos. Il a tenu les livres de mon père, puis les miens jusqu'au jour où ses forces ont commencé à décliner. Il a fait apprendre à son fils Boutros l'écriture et le calcul pour le remplacer lorsqu'il prendrait sa retraite. C'est ainsi que j'ai

enseigné à mon fils Mas'oud le commerce des grains pour qu'il me succède lorsque je serai devenu trop vieux pour m'occuper de ventes et d'achats.» Son entourage lui avait dit souvent qu'un musulman riche comme lui avait le devoir de mettre son fils à même de lire le Coran, devait l'instruire un peu, car c'est l'analphabétisme qui maintenait les pauvres dans l'abrutissement. Ces réflexions l'amusaient et l'irritaient à la fois. Il trouvait que ce n'était pas sérieux. Son père ne connaissait-il pas suffisamment de Coran pour l'usage de ses prières? Lui-même avait appris les versets voulus et enfin il avait forcé son fils à en faire autant. La preuve était là : il pouvait réciter le Coran, tout haut comme à voix basse, et personne n'avait pu relever une seule faute, de même que son fils le psalmodiait sans commettre d'erreur. Dieu a recommandé aux musulmans de savoir de mémoire le texte intégral, mais Il n'a pas insisté pour qu'ils le déchiffraient d'un bout à l'autre. Il leur a seulement prescrit de le faire suivant leurs moyens. Ceux qui veulent approfondir la religion ont seuls le double devoir de pouvoir lire et savoir par cœur le Livre saint en entier. En même temps, il regimbait lorsqu'il entendait une plaisanterie sur cette ignorance, ou une sortie méprisante contre les illettrés. Il voyait là un péché. Le Prophète n'était-il pas illettré, les Arabes également, personne ne les avait blâmés, et cette insuffisance n'avait nullement amoindri leur importance. Il était vain de dire à Hagg Imran qu'il n'était pas le Prophète, qu'aucun rapprochement n'était possible, même de loin, on n'aurait pas pu lui prouver que ce qui était une qualité pour Mahomet, n'était pour lui, Hagg Imran, qu'un horrible défaut. Les Arabes ne s'étaient jamais vantés de leur ignorance et précisément le Prophète leur avait été envoyé pour les en arracher. On aurait perdu son temps à tenter de convaincre Hagg Imran, il n'écoutait rien, ne prêtait attention à rien : sans doute ces remarques finissaient par s'enraciner dans son esprit, mais une sorte de barrière

infranchissable l'empêchait d'y trouver une signification concrète. Son fils Mas'oud lui ressemblait de point en point : il ne savait ni lire ni écrire, en tirait vanité et se préoccupait uniquement d'améliorer ses aptitudes commerciales. Il faisait son possible pour éviter le péché et se conduire en honnête homme. Mais Dieu avait accordé à Hagg Mas'oud une grâce dont son père avait été privé. Il avait vécu dans l'intimité du cheikh à partir de son premier pèlerinage et avait accompli en sa compagnie ce pieux devoir. Il avait conçu pour lui une profonde affection, ne l'avait pas quitté un seul instant pendant le parcours, se vouant à son service et s'introduisant ainsi dans le cercle restreint de ses préférés. Fort aise de ces attentions, le cheikh lui en était reconnaissant, l'envoyait chercher lorsqu'il ne le voyait pas et le gardait sous la main dès qu'il apparaissait. Aussi après le retour de la caravane des pèlerins, Hagg Mas'oud fut-il un des favoris du cheikh. Il le suivait comme son ombre dans tous ses déplacements, ne manquait aucune des pieuses séances. Il s'arrangeait pour assister à toutes les prières que présidait le cheikh, et si parfois la chose lui était impossible, il faisait sa prière n'importe où, mais était inconsolable de ne pas l'avoir accomplie avec le cheikh. Dieu l'avait doté d'une mémoire prodigieuse : il tirait profit de ce qu'il entendait, toute conversation restait gravée dans son cerveau : il avait appris par cœur le Coran, l'ayant entendu réciter maintes fois, il se souvenait également de nombreux hadith que le cheikh avait cités, connaissait toutes les pieuses invocations du cheikh, avait même emmagasiné des notions de cathéchisme, de droit, de mysticisme, de théologie, car il avait assisté à des controverses sur ces sujets avec les savants du Caire qui fréquentaient le cheikh. De ce fait le cheikh le tenait en haute estime, en éprouvait une vive satisfaction et s'en remettait à lui avec une tranquille assurance. Pourtant, il lui dit un jour :

— Sans doute, tu sais par cœur les textes coraniques

et les hadith que tu entends, mais j'ai peur que tu ne commettes des fautes en les répétant, et il serait bon que tu sois prudent. Tu ferais bien de les réciter à ceux qui connaissent parfaitement le Coran, aux véritables savants. Tu ne courrais pas le risque de bévues inévitables, dont les conséquences pourraient être graves pour toi.

Hagg Mas'oud alla donc trouver un cheikh qui savait le Coran par cœur et écouta ses leçons aussi longtemps qu'il fallait pour acquérir une récitation impeccable. En outre, il n'entendait plus un seul hadith du Prophète sans guetter le moment d'être seul avec le cheikh : lorsque l'occasion s'en présentait, il lui disait, avec un large sourire qui faisait valoir la blancheur de ses dents, tandis que des larmes abondantes inondaient ses joues :

— Ne nous as-tu pas rapporté telle ou telle parole de l'Envoyé de Dieu ?

Et si le cheikh répondait affirmativement, il ajoutait :

— Es-tu certain que j'en ai bien retenu tous les termes sans en perdre un mot ?

Si le cheikh en convenait :

— Je pourrai donc, disait-il, les communiquer à mon tour.

Et si le cheikh n'y contredisait point, Hagg Mas'oud continuait :

— Oh ! je ne le ferai qu'en cas de nécessité, car je ne suis pas un maître et je ne veux pas le devenir, je serai toujours un élève et n'ai pas d'autre prétention.

Hagg Mas'oud dirigeait, après son père, un important commerce de grains. Les récoltes de tous les champs du canton passaient entre ses mains. Il les répartissait entre ses nombreux entrepôts. Il y avait là de quoi nourrir les habitants de la ville, du canton et même de régions plus éloignées. A quelque heure du jour que l'on passât devant les magasins de Hagg Mas'oud, on voyait un grouillement d'ânes et de chameaux : des uns l'on déchargeait les sacs provenant des champs, sur d'autres l'on entassait les ballots destinés aux magasins ou aux

maisons particulières, ou encore aux bateaux qui devaient les transporter plus loin. Car Hagg Mas'oud était à la tête d'une flottille fluviale : il possédait des bateaux en pleine propriété et il en affrétait, et ces barques remontaient le Nil en convois interminables vers la Haute Égypte ou descendaient en direction du Caire. Hagg Mas'oud assurait donc en partie la provision de blé de la ville et des bourgs environnants. Ses innombrables employés étaient toujours affairés, pesaient, mesuraient, empilaient et veillaient aux transactions. C'était à qui lui fournirait des ânes et des chameaux pour le transport des grains. Des trains de chameaux déambulaient, tenus en éveil par la mélopée du chanteur habituel, ou encore des troupeaux d'ânes avec leur ânier, qui encourageait ses animaux par ce cri lancé avec un savoureux accent campagnard : « Allons, les bêtes, allons ! » Et l'on se disait en les voyant passer : « Tiens, voici les chameaux de Hagg Mas'oud », ou encore : « Ce sont les ânes de Hagg Mas'oud ».

Notre homme habitait dans un faubourg à l'écart, qui formait comme une agglomération indépendante. Sa maison s'était insensiblement agrandie et constituait à elle seule un petit village. En effet, ce négociant cossu avait hérité de son père un confortable manoir, assez bas, entouré d'un domaine qui s'étendait à perte de vue. A la naissance de sa première fille, Fatima, il lui vint l'idée de faire construire une nouvelle maison à droite du bâtiment principal, destinée à cette petite avant même qu'elle eût atteint ses douze mois. Il avait déclaré à sa femme en riant :

— Si Dieu prête vie à notre fille, je désire qu'au moment de son mariage, elle n'aille pas vivre en étrangère chez son mari. C'est lui qui viendra chez nous, et ma fille l'accueillera dans une demeure bien à elle : elle sentira ainsi qu'elle ne dépend pas de son époux et ne souffrira pas d'être à charge à sa belle famille.

Lorsque naquit sa seconde fille, Hafiza, il construisit

encore un pavillon contigu au précédent et tint à sa femme le même raisonnement, qu'il répétait d'ailleurs à tout venant. Pour ses deux autres filles, Khadidja et Mouna, comme pour leurs aînées, une nouvelle aile flanqua à sa gauche la demeure centrale. Il s'aperçut un beau jour que ses constructions allaient garnir tout le terrain qu'il possédait dans ce bout de la ville : elles formaient un robuste pâté de maisons. Cette résidence avait grand air. Elle se déployait au fond d'une cour spacieuse, plantée des arbres les plus variés. Les deux longues ailes faisaient impression. L'ensemble lui plaisait et il l'entoura d'un mur. Cela avait une noble figure de château-fort, ceint d'une muraille, qui se perdait dans la profondeur du ciel : le portail s'ouvrait de bon matin pour laisser passer les gens, les chameaux et les bestiaux : il était clos à la nuit pour mettre à l'abri les mêmes gens, chameaux et bestiaux, et Dieu sait combien il y en avait. Rien d'étonnant qu'Ali, le père de Khalid, ait songé à une alliance matrimoniale avec une fille de Hagg Mas'oud, comme le cheikh l'avait deviné. Il avait fait entrer en ligne de compte la considération dont ce personnage était l'objet, l'estime dans laquelle le tenait le cheikh, son commerce prospère, son immense fortune, l'aspect fastueux de cette demeure, qui, derrière son mur d'enceinte, semblait une citadelle. Il entrevoyait aussi cet afflux de peuple et de bêtes qui en sortaient dès l'aube pour s'y réfugier au coucher du soleil. Évidemment il y avait de quoi désirer devenir le gendre de Hagg Mas'oud. De plus, Ali avait entendu dire que la plus jeune de ses filles était d'une beauté éblouissante, et elle n'avait pas encore quatorze ans. Aussi, n'en doutons pas, Ali avait éprouvé un vif ressentiment contre le cheikh, qui était intervenu pour recommander à Mas'oud de se refuser à un tel mariage. Mais c'est une supposition gratuite dont nous demandons pardon à Dieu comme d'un péché. Ce qui est plus certain, c'est qu'une animosité secrète s'insinuait dans le cœur d'Ali, comme une faible braise peut demeurer

tapie avant de déchaîner les catastrophes les plus épouvantables. Une autre hypothèse enfin, pour laquelle nous implorons de nouveau la clémence divine, c'est qu'Ali commença à sentir une sorte d'antipathie à l'égard de son fils Khalid et que sa tendresse subit une rude atteinte. S'il est possible que les pères détestent leurs enfants, il est permis de dire qu'une minuscule étincelle d'inimitié couva dans le cœur d'Ali lorsqu'il entendit le cheikh pousser Mas'oud à consentir au mariage de sa fille avec Khalid. N'était-ce pas ce même cheikh qui lui avait procuré cette première épouse, que la diablesse du logis avait acculée à la folie? Et ce fils ne gagnait sa vie que depuis très peu de temps. Ah! le démon est vraiment une créature odieuse pour jeter ainsi l'esprit de révolte dans les cœurs propres et les âmes pieuses, lorsque ces âmes ne sont pas protégées de ses machinations par la Providence. Certes la piété et la pureté d'Ali étaient en quelque sorte à l'abri, grâce à sa formation religieuse, mais Satan est sans vergogne et son impudence ne connaît pas de limites. Avec une indiscretion persistante il accumule ses tentations pour induire au péché et précipiter les humains dans les abîmes du dénigrement, au moyen d'expédients cauteux, dont la variété est invraisemblable. Ses insinuations sont parfois brutales, et s'il utilise le plus souvent le truchement de gens pervers, envieux et stupides, il se sert par moments de vos amis les plus intimes. Le diable s'y prit de cette façon avec Ali, sans oser toutefois mettre en opposition son dévouement confiant envers le cheikh et son affection pour Khalid, ni décevoir l'espoir qu'il mettait en ce fils. Il suscita un camarade qui le taquina sur la plaisanterie lancée par le cheikh à cette fameuse nuit :

— Le cheikh a été bien dur pour toi, lui dit-il. Il t'a privé d'un bel avantage. Mais, qui sait? Il t'a peut-être évité un grand malheur. Vois-tu, les saints de sa trempe ont des secrets que nous ne pouvons pas comprendre. Espérons qu'après ses noces, cette jeune fille n'aura pas

le sort de la précédente femme de Khalid, frappée de folie après quelques années de vie commune.

Ali n'entendit pas ces paroles sans une vive indignation et il dut faire appel à un vieux fonds de patience pour ne pas se livrer à des voies de fait. Cet individu s'était permis de mettre en cause le cheikh et sans cette audace il aurait couru de graves dangers ; il avait osé découvrir Khalid et cet homme ne serait pas rentré indemne dans sa famille s'il n'y avait pas ce verset du Coran : *C'est la sagesse de la vie que de supporter avec patience et de pardonner.* En tout cas, toutes relations furent dès lors rompues entre Ali et cet intrus que Satan avait choisi comme instrument de ses maléfices. Ali le secoua d'importance et jura de ne plus le revoir.

Il est avéré qu'Ali donnait des soins assidus à ses affaires, d'ailleurs pour un piteux résultat, mais l'homme est ainsi fait qu'il lutte avec énergie pour améliorer ses moyens d'existence. Ali donnait une partie de son temps à ses fils et filles, à ses femmes, car il aimait profondément son intérieur. Il n'y a là rien d'extraordinaire. Le vrai croyant doit, par affection pour son ménage, soigner sa famille. Le zèle envers les enfants, les proches, les parents par alliance, est obligatoire d'une façon stricte, tellement que celui qui néglige ce devoir encourt une punition, comme est récompensé quiconque le remplit. Au delà, c'est une œuvre pie, pour laquelle Dieu double sa récompense. Le temps accordé à sa boutique, ses occupations de famille, le tracas que lui causait la remise en train de ses affaires, l'amenaient à négliger un peu le cheikh et à délaisser ses réunions. Le cheikh connaissait parfaitement la situation et excusait le pauvre homme bien volontiers. Tous ces soucis empêchaient aussi Ali de se consacrer à son fils Khalid, mais après tout, celui-ci approchait de la trentaine et avait moins besoin de son père que ses pauvres épouses et leur progéniture. Évidemment Khalid aurait dû prendre soin de son père, de ses frères et sœurs beaucoup plus qu'il ne l'avait fait

jusque-là, mais c'était un jeune homme et il fallait bien que jeunesse se passe, d'autant plus que Khalid était tout infatué de ses nouvelles fonctions. Il ne tarderait pas à revenir à résipiscence : il s'apercevrait bien que les charges de son père étaient lourdes et qu'il pouvait les soulager en partie. Ne touchait-il pas quatre livres par mois ? Telles étaient les pensées qui tournoyaient dans l'imagination d'Ali, d'une façon assez floue, sans doute, mais suffisamment pour lui faire éprouver des remords. L'âme est irrésistiblement attirée vers le mal si elle n'est pas préservée par les vigilantes attentions de Dieu. Or Ali ressentait un besoin impérieux d'obtenir la miséricorde divine : il se blâmait sans relâche et s'efforçait de multiplier ses actes de dévotion. Au cours de la nuit qu'il réservait à Omm Khalid, il luttait contre le sommeil, en récitant à voix haute le texte du Coran, et réussissait ainsi à chasser le démon et à résister à sa propre fatigue. Au petit jour, sa tasse de café engloutie et sa prière dite, il avait bien envie de s'étendre pour dormir un peu. C'est alors qu'il se prenait à partie sans indulgence ; il se jurait de ne pas prendre de repos, se hâtait courageusement vers son travail et rentrait déjeuner. S'il s'abandonnait ensuite à une sieste réparatrice, il recommandait à Hana de ne pas manquer de l'éveiller avant que l'heure de la prière de l'après-midi ne soit passée. Puis il se rendait chez le cheikh, assistait aux deux prières du soir et à la cérémonie du *zîkr*.

Ce jour-là, dans l'après-midi, Khalid alla trouver son père à sa boutique et le trouva assis, égrenant son chapelet de la Mecque. Au salut du jeune homme, le père ne répondit pas, ne leva même pas la tête, continuant, le front courbé, à marmotter ses patenôtres avec une emphase étudiée, assez insolite : les grains défilaient entre ses doigts avec un automatisme un peu guindé. Lorsqu'il en eut terminé, il s'attarda plus que de coutume à demander pardon à Dieu, puis à exalter le Prophète, articulant enfin que sa prière était dédiée au repos de

l'âme du cheikh. Il remit lentement son chapelet dans sa poche, fit glisser ses mains le long de ses joues en récitant la profession de foi. Il feignit alors de s'apercevoir de la présence de Khalid :

— Serais-tu souffrant? lui dit-il. Je ne t'ai pas vu depuis hier.

— J'ai passé presque toute la nuit chez le cheikh et j'ai travaillé toute la matinée. Je viens...

— Tu viens me voir, interrompit Ali avec une douceur de commande. Tu viens me rapporter ton entretien d'hier soir avec le cheikh et Hagg Mas'oud. Je suis au courant.

— C'est bien pour ça que je suis là.

— Que Dieu soit indulgent envers le jeune cheikh! Si son père était vivant, j'aurais assisté à cette entrevue. Que Dieu pardonne à ta jeunesse, car c'est ta seule excuse d'avoir récité la *Fatiha* des fiançailles hors de ma présence! Tu n'as pas cru devoir t'en dispenser, parce que le cheikh te l'avait demandé, et sans trop réfléchir, tu n'as pensé qu'à lui faire plaisir. A ta place, moi, en quittant le cheikh, je serais venu tout de suite annoncer à mon père cette bonne nouvelle, mais toi, c'est chez Sélim que tu as couru pour exhaler ta joie, car je sais que tu t'es précipité à sa porte en pleine nuit.

Khalid était anéanti et sa réponse sortit péniblement de sa gorge :

— Je n'ai pas osé te déranger à minuit. Je n'ai pas osé non plus venir t'informer avant de me rendre à mon bureau. Quant à Sélim...

Ali ne le laissa pas continuer :

— Tu n'as pas envers Sélim les obligations que tu dois à ton père.

Ali renouvela sa confession de foi, demanda pardon à Dieu. Puis il étreignit son fils, qu'il baisa au front :

— Je ne t'en veux pas et j'espère que Dieu t'en tiendra quitte. Les parents ne peuvent pas garder longtemps rancune à leurs enfants. Quelle est donc la raison qui

pousse les enfants à se montrer aussi durs envers leurs parents ? Va, mon enfant, je t'ai pardonné.

Ali tendit sa main à Khalid, qui la baisa en silence. Le jeune homme restait figé sur place, tout décontenancé, sans dire un mot ni faire un mouvement. Le fait n'échappa guère à son père, qui s'esclaffa :

— Qu'as-tu à prendre racine devant moi, sans parler ni bouger ? Es-tu heureux de ce mariage ? As-tu fixé une date avec Hagg Mas'oud ?

— Sans doute, j'en suis fort aise. Mais je ne sais que te dire. Car enfin, je me trouve dans la même situation qu'à mon premier mariage : le vieux cheikh m'en avait donné l'ordre et j'avais obéi ; maintenant je me conforme à un désir du jeune cheikh. Dieu nous choisit notre destinée et nous assiste dans tous nos actes. La date de la cérémonie n'est pas encore fixée : il n'est pas décent de s'en occuper aujourd'hui, le décès d'Abd el-Rahman est trop récent. D'ailleurs il aurait été inconvenant de le faire sans ton consentement. Enfin, hier soir, nous n'avons pas amorcé une affaire nouvelle, nous n'avons fait qu'exécuter la dernière volonté du vieux cheikh, et tu la connaissais parfaitement.

Ali était assez penaud de la sévérité dont il avait fait preuve, mais se montrait satisfait de la déférence de son fils et de sa fidélité au souvenir de son ancien beau-père.

— Que Dieu te bénisse et te secoure, mon cher enfant, dit-il en manière de conclusion. Chemine dans la vie avec allégresse, et je souhaite que toutes tes entreprises soient couronnées de succès ! Ne pars pas, nous irons ensemble ce soir à la prière du cheikh.

(à suivre.)

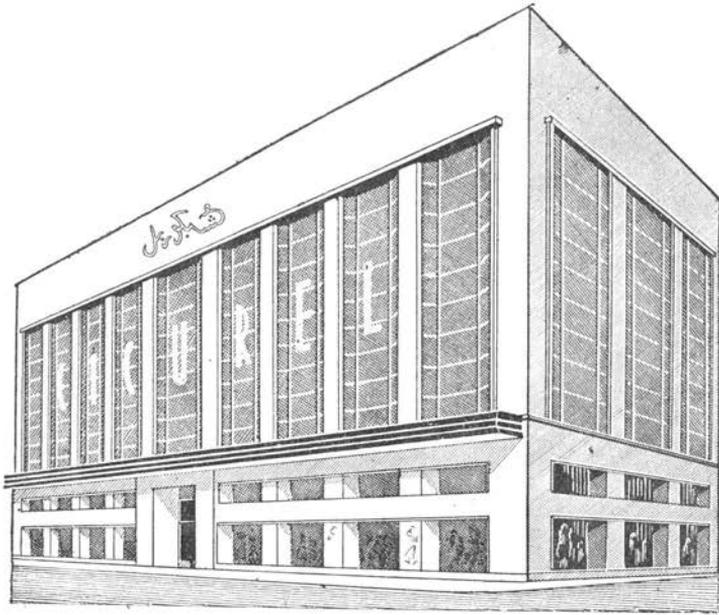
TAHA HUSSEIN

(traduit de l'arabe par Gaston Wiet).

CHEMILA

nouveautés

le caire · paris



Grands Magasins

Cicurel

S. A. E.

Les magasins les plus élégants d'Égypte

R. C. G. 26426

ÉDITIONS DE *LA REVUE DU CAIRE*

BIR HAKIM

Volumes in-8°

PIERRE JOUGUET

L'ATHÈNES DE PÉRICLÈS ET LES DESTINÉES DE LA GRÈCE
RÉVOLUTION DANS LA DÉFAITE

ÉTIENNE DRIOTON

LE THÉÂTRE ÉGYPTIEN

GASTON WIET

POSITIONS

DEUX MÉMOIRES INÉDITS SUR L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE

BERNARD DES ESSARDS

LA TOSCANE ET L'UNITÉ ITALIENNE

ALEXANDRE PAPADOPOULO

UN PHILOSOPHE ENTRE DEUX DÉFAITES
LA VÉRITÉ SUR LA RELIGION EN U. R. S. S.

Capitaine BOUCHARD

JOURNAL HISTORIQUE : LA CHUTE D'EL-ARICH
(décembre 1799)

Volumes in-16

TAHA HUSSEIN

LE LIVRE DES JOURS (*roman*)

TEWFIK EL HAKIM

JOURNAL D'UN SUBSTITUT DE CAMPAGNE (*roman*)
LA CAVERNE DES SONGES (*roman*)

GEORGES DUMANI

LA PAIX DU SOIR (*roman*) | VUES SUR LA GUERRE

MAHMOUD TEYMOUR

LA FILLE DU DIABLE (*contes*)

CAPITAINE G...

UN TÉMOIGNAGE

GASTON BERTHEY

UNE VIE À TÂTONS (*roman*)

LA
REVUE DU CAIRE

Abonnements pour l'Égypte P. T. 100
pour l'Étranger le port en plus.

On est prié de s'adresser à M. GASTON WIET (5, Rue Adel
Abou Bakr — Zamalek — Le Caire), pour tout ce qui concerne
la rédaction, et à M. ALEXANDRE PAPADOPOULO (3, Rue
Nemr — tél. 41586 — Le Caire), pour tout ce qui concerne
l'administration.

LE NUMÉRO : 12 PIASTRES.

N. B. — M. L'ADMINISTRATEUR reçoit tous les jours
de 10 h. à 1 h., sauf les samedis et dimanches.